

LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME : ENTRE ENGAGEMENT ET ÉPUISEMENT

Rapport en suivi de la
Commission populaire
pour l'action communautaire autonome (ACA)
Octobre 2016



Fondé en 1996, le Comité aviseur de l'action communautaire autonome, est devenu le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, RQ-ACA, en 2006. Il est composé de 56 regroupements et organismes nationaux d'action communautaire autonome (ACA), rejoignant plus de 4 000 organismes d'ACA sur tout le territoire québécois. En raison de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, adoptée en 2001, le RQ-ACA est reconnu comme étant l'interlocuteur privilégié du gouvernement québécois en ce qui concerne l'ACA.
www.rq-aca.org



Recherche et rédaction : Katherine Macnaughton-Osler, Normand Gilbert, Céline Métivier,
Groupe de travail de la « Campagne ACA »

Illustration de la page couverture, conception graphique et mise en page : Chantal Locat

Relecture et correction : Lyse Cloutier

© Octobre 2016

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome reçoit un soutien financier à la mission globale du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).



TABLE DES MATIÈRES

Fierté et colère!	7
Introduction	9
Chapitre 1 Les organismes d'action communautaire autonome	11
1.1 La Politique gouvernementale en matière d'action communautaire	11
1.2 L'action communautaire autonome et les organismes d'ACA	14
Chapitre 2 Le contexte social, économique et politique	19
2.1 Des populations fragilisées par le désengagement social de l'État	19
2.2 Effets du désengagement social de l'État sur les organismes d'action communautaire autonome	24
2.3 Autres défis pour les organismes d'ACA	30
Chapitre 3 Les revendications	33
Remerciements	35
ANNEXE 1 Membres du Groupe de travail «Campagne ACA» et du Conseil d'administration du RQ-ACA	39
ANNEXE 2 Fiches régionales	41

Notes

Pour les fins du présent document, la *Politique gouvernementale L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, adoptée en 2001, est appelée *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire* ou parfois, de façon plus succincte, la *Politique*.

De plus, la vaste majorité des personnes œuvrant au sein des organismes d'action communautaire autonome étant des femmes, nous avons choisi d'utiliser le féminin, qui englobe le masculin dans ce document.

Paroles écrites par Les Comparses *

Sur l'air de la chanson : *Dégénération* de Mes Aïeux

Refrain

Dans l'milieu communautaire, on a tout un savoir-faire
Des groupes bien enracinés dans chacune des MRC
On est un mouvement qui travaille solidairement
À améliorer la vie des gens du Bas-Saint-Laurent

On est engagé dans notre communauté
Éducation populaire et action communautaire
On travaille collectivement pour le bien-être des gens
Pour favoriser
Une transformation sociale

Refrain

On est indigné qu'il y ait tant de pauvreté
Il est temps de changer de manière de penser
On partage nos idées avec la même volonté
Pour trouver ensemble
Des alternatives sociales

Refrain

On travaille d'arrache-pied pour une meilleure société
Équité, dignité, on n'a pas de préjugés
Vous êtes invités à v'nir vous mobiliser
Pour rêver unis
D'une plus grande justice sociale


* Un comité composé des organismes suivants :

Corporation de développement communautaire du KRTB

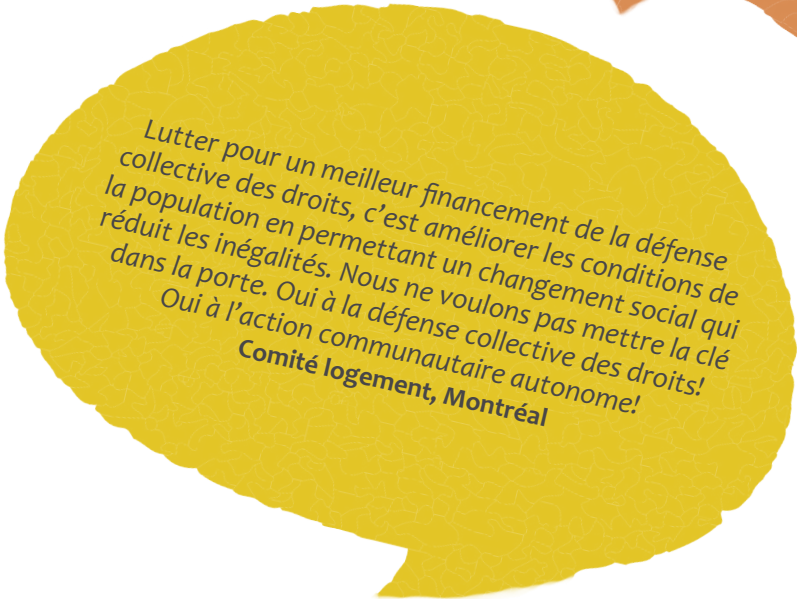
Corporation de développement communautaire de la Vallée de la Matapédia

Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent

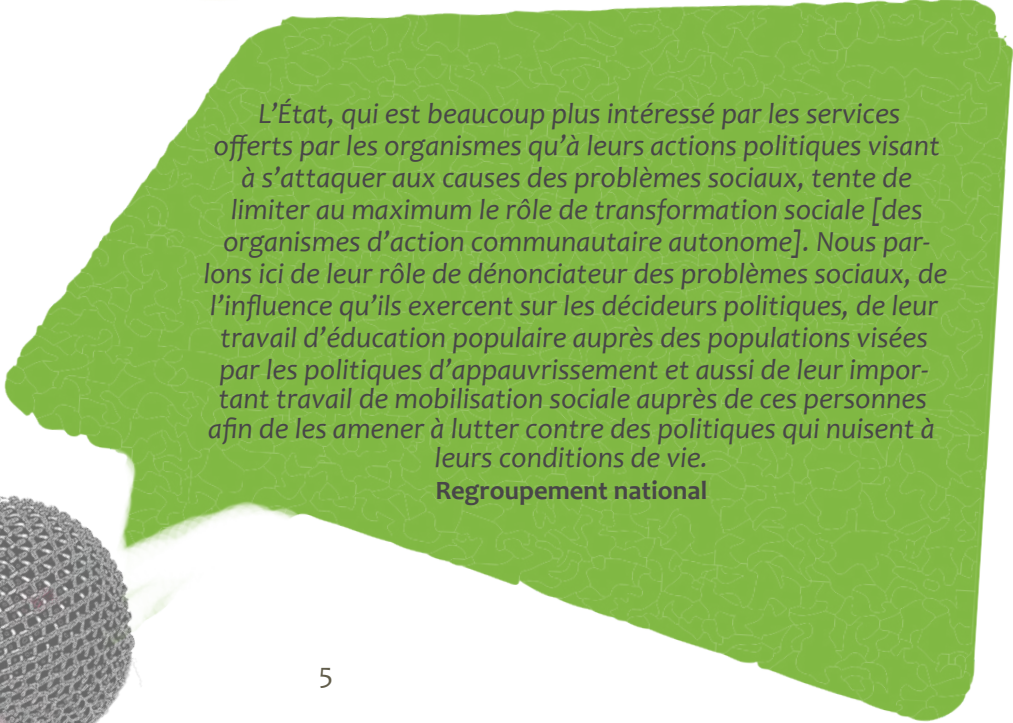
Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent



Le Québec s'est donné une force singulière en investissant dans les organismes communautaires. Investir dans les organismes est l'une des plus belles façons de maintenir nos communautés en santé et c'est pourquoi il est urgent de changer le cours des choses, de signifier clairement au gouvernement que nous refusons de perdre un mouvement si vivant, si précieux!
Regroupement d'organismes d'ACA, Montérégie



Lutter pour un meilleur financement de la défense collective des droits, c'est améliorer les conditions de la population en permettant un changement social qui réduit les inégalités. Nous ne voulons pas mettre la clé dans la porte. Oui à la défense collective des droits!
Oui à l'action communautaire autonome!
Comité logement, Montréal



L'État, qui est beaucoup plus intéressé par les services offerts par les organismes qu'à leurs actions politiques visant à s'attaquer aux causes des problèmes sociaux, tente de limiter au maximum le rôle de transformation sociale [des organismes d'action communautaire autonome]. Nous parlons ici de leur rôle de dénonciateur des problèmes sociaux, de l'influence qu'ils exercent sur les décideurs politiques, de leur travail d'éducation populaire auprès des populations visées par les politiques d'appauvrissement et aussi de leur important travail de mobilisation sociale auprès de ces personnes afin de les amener à lutter contre des politiques qui nuisent à leurs conditions de vie.
Regroupement national

FIERTÉ ET COLÈRE!

Presque quinze ans après l'adoption, en 2001, de la Politique gouvernementale, *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, les organismes d'action communautaire autonome (ACA) ont décidé de faire le point sur le financement de l'ACA et le respect de cette politique à travers le Québec. Globalement, cette politique visait à clarifier et à baliser davantage les liens entre l'État québécois et les organismes d'action communautaire, et non seulement les organismes d'action communautaire autonome.

En 2015, les membres du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) ont décidé de prendre le pouls des organismes d'action communautaire autonome (ACA) un peu partout au Québec, quel que soit leur champ d'intervention.

C'est par une Commission populaire pour l'ACA que les membres ont choisi de sonder les organismes. Une commission populaire, c'est un lieu d'audience, un endroit pour partager ses expériences et ses analyses, pour prendre la parole. L'objectif de notre Commission populaire était de recueillir et de faire connaître les bons coups de l'ACA, de parler des défis vécus par les organismes dans le contexte d'austérité et des enjeux de toutes sortes ayant un impact sur leurs actions.

La Commission a recueilli des mémoires, entendu des témoignages, écouté des présentations, participé à des créations audiovisuelles et assisté à des pièces de théâtre et des prestations vocales, illustrant la vie des organismes d'ACA et des personnes qui s'y impliquent. C'est en grand nombre et avec enthousiasme que les organismes ont répondu à notre appel, comme en témoignent les informations suivantes (voir en annexe les détails des audiences par région).

De plus, dans plusieurs régions, la tenue d'audiences a été l'occasion de rejoindre et de sensibiliser plus largement la population à l'action communautaire autonome et aux réalités des organismes d'ACA. En effet, la couverture médiatique des audiences a été importante, notamment par le biais d'entrevues ou d'articles dans les médias locaux et régionaux, tout particulièrement à l'extérieur des grands centres urbains.

La Commission a permis de mettre en valeur l'étendue et la diversité des contributions des organismes d'ACA à leurs milieux. Les différents témoignages et les nombreux mémoires indiquent clairement la pertinence de ces organismes, tant pour leur contribution en terme de services directs que pour celle à la vie démocratique du Québec.

En même temps, nous avons été indignées par les situations de survie décrites par les militantes, les bénévoles, les participantes et les travailleuses des organismes d'ACA.

Plusieurs témoignages à la Commission populaire ont mis en lumière le manque de respect de la Politique par différents ministères du gouvernement québécois : absence de programme, difficulté du financement à la mission - préférant le soutien par projets ou ententes de service - entente triennale remise en question, reddition de comptes de plus en plus exigeante. Des organismes ont signalé qu'ils se font questionner de façon indue sur l'existence même de certains groupes et se font même suggérer fortement la fusion.

La Politique est remise en question par le biais d'autres lois englobant plus largement l'ensemble des organismes sans but lucratif (OSBL), tel le projet de loi 56 sur le lobbyisme. Cette situation a été soulevée par des dizaines de personnes

LA COMMISSION POPULAIRE POUR L'ACA EN QUELQUES CHIFFRES :

- Une tournée de septembre 2015 à février 2016
- Des audiences dans 12 régions
- Une audience à Montréal pour les regroupements et organismes nationaux
- 31 commissaires qui ont entendu les témoignages et lu les mémoires
- 1126 personnes qui ont assisté aux audiences
- 145 organismes qui ont fait une présentation
- 278 mémoires qui ont été transmis

ayant témoigné et a été nommée dans plusieurs mémoires déposés. La perte de l'autonomie est au cœur des inquiétudes des organismes.

Un des principaux problèmes identifiés par les participantes à la Commission populaire, quel que soit l'organisme, est sans nul doute la question du financement : sous-financement chronique, perte de différentes sources de financement, non-indexation, etc. Elles ont lancé un appel du cœur pour que le gouvernement du Québec les écoute, reconnaisse l'importance de leurs pratiques et actions, et les finance adéquatement.

Les personnes œuvrant au sein de ces organismes ont, à maintes reprises, exprimé leur fierté d'appartenir à un mouvement travaillant à l'avènement d'une société plus juste et plus équitable et leur volonté peu commune de continuer, malgré tout, à contribuer à la société québécoise. C'est ce qui nous stimule à poursuivre nos luttes, tant sur le plan social que pour la reconnaissance et le financement des organismes d'ACA.

Nous invitons donc les organismes d'ACA à prendre connaissance de ce rapport, à se l'approprier et à en faire un outil politique pour

mieux faire connaître et faire progresser le mouvement d'ACA, ses réalités et ses revendications.

Nous invitons également les décideurs politiques à lire ce rapport, à en prendre connaissance et à répondre aux revendications qui y sont formulées.

Bonne lecture!

INTRODUCTION

À partir des données et témoignages recueillis dans le cadre de la Commission populaire pour l'ACA, ce rapport fait un survol de la situation dans laquelle se trouvent actuellement les organismes d'ACA, y compris les regroupements. L'application de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire dans le quotidien des organismes est évaluée. Le contexte social dans lequel vivent les organismes d'ACA est présenté, notamment les contraintes et les conséquences sur les conditions de vie des personnes et des communautés.

Le désengagement social de l'État et les compressions budgétaires répétées, appelées ces dernières années les « mesures d'austérité », sont identifiés comme étant deux éléments majeurs parmi les problèmes que doivent affronter les organismes, en particulier leur sous-financement. Des embûches autres que celles liées au financement sont également mises en évidence, notamment l'enjeu de l'autonomie des organismes d'ACA.

La situation des organismes d'ACA décrite dans le présent rapport a été brossée à partir de leurs réponses à cinq questions :

- 1. Quels sont les impacts positifs des interventions de votre organisme auprès de vos membres et de la population?**
- 2. Quels sont les impacts du sous-financement (pas d'indexation intégrale, pas d'augmentation significative) du gouvernement du Québec pour la réalisation de votre mission?**
- 3. Outre la question du financement, quelles sont les embûches qui vous empêchent de mener à bien votre mission?**
- 4. Avez-vous identifié des impacts liés au contexte d'austérité sur votre organisme, sur vos membres, sur votre communauté? Si oui, lesquels?**
- 5. Selon vous, quels sont les principaux enjeux pour votre organisme, votre secteur, votre région, l'ensemble du mouvement d'ACA dans les prochaines années?**

Enfin, à partir des résultats obtenus et des constats faits, des revendications pour l'avenir du mouvement d'ACA sont formulées, à l'intention du gouvernement du Québec.

CHAPITRE 1

LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

1.1 La Politique gouvernementale en matière d'action communautaire

En 2001, le gouvernement du Québec a adopté la *Politique gouvernementale l'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.

[La Politique] constitue une véritable reconnaissance de l'action communautaire dans une perspective de développement social et de lutte contre l'exclusion. Le gouvernement prend ainsi acte de l'apport social et économique important des milliers d'organismes communautaires enracinés sur son territoire, de même que l'engagement et de la contribution de leurs nombreux travailleurs salariés et bénévoles au mieux-être de la collectivité. Il s'engage également à mettre en œuvre tous les moyens pour préserver et valoriser le dynamisme de ce milieu.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, Introduction, page 9

L'action communautaire autonome existait depuis bien plus longtemps que la Politique. Les pratiques d'ACA remontent à plusieurs décennies au Québec. En date d'aujourd'hui, on parle de quelque 4 000 organismes d'ACA, à travers toutes les régions et reflétant une grande diversité de pratiques.

Près de 4 000 [...] organismes s'associent au mouvement d'action communautaire autonome, c'est-à-dire que leur pratique communautaire est axée sur la transformation et sur le développement social. Cette pratique est engagée dans des actions pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie qui se déploient souvent dans la lutte contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion. C'est un mouvement de citoyens qui s'intéressent tout particulière-

ment aux conditions de vie et à la qualité des services collectifs et qui demandent à être consultés et à avoir plus de prise par rapport aux décisions des pouvoirs en place. Mentionnons le rôle assumé par les organismes de défense collective des droits et les regroupements d'organismes communautaires qui se prononcent dans des débats publics et s'attaquent à des enjeux de toutes natures.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 15, article 1.1.2

La *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire* clarifie la notion d'action communautaire autonome, en précisant huit critères :

Quatre critères s'adressent à l'ensemble des organismes d'action communautaire :

- être un organisme à but non lucratif;
- être enraciné dans la communauté;
- entretenir une vie associative et démocratique;
- être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

S'ajoutent quatre critères supplémentaires pour les organismes d'ACA :

- avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté;
- poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
- faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
- être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Au Québec, les organismes d'ACA interviennent sur de nombreuses questions touchant différents secteurs : action bénévole, santé mentale, communication, consommation, environnement, défense des droits, logement, loisir, solidarité internationale, formation, etc. Ils tra-

vaillent avec et auprès des femmes, des jeunes, des familles, des autochtones, des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres, des personnes handicapées, des personnes réfugiées et immigrantes, etc.

La Politique reconnaît l'ACA comme une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social, par l'engagement des citoyennes regroupées au sein d'organismes se trouvant dans tous les quartiers, toutes les municipalités et tous les milieux.

Les regroupements d'ACA jouent un rôle important au sein du mouvement et sont reconnus comme tels dans la Politique :

Le gouvernement reconnaît que les regroupements d'organismes communautaires ont un rôle stratégique à jouer dans la représentation politique de leurs membres et comme porte-parole dans divers lieux d'influence. Les regroupements répondent au besoin des organismes de se concerter et ils sont les interlocuteurs des ministères et organismes gouvernementaux dans les instances de concertation ou de partenariat existantes. Le gouvernement reconnaît aussi la capacité des regroupements à dégager une vision d'ensemble des situations problématiques définies de façon souvent

fragmentée par leurs membres, de même que leur rôle dans la recherche et la formation, l'analyse critique, la défense collective des droits et la protection de la qualité des services et de l'intervention des organismes membres.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 30

Les différentes orientations et politiques gouvernementales depuis les 30 dernières années, remettent en question l'État social, appelé généralement «État-providence». Elles viennent questionner fortement les liens entre le gouvernement et les organismes d'ACA. Quel que soit son nom, austérité, réingénierie ou autre, l'objectif demeure le même : réduire le rôle social de l'État et privilégier le secteur privé.

À la Commission, les organismes ont témoigné des résultats tout à fait scandaleux de cette orientation idéologique des gouvernements, notamment : rétrécissement du filet social, imposantes coupes dans les services publics, diminution de l'impôt des plus riches, abolition de structures de concertation régionale, etc.

Selon les témoignages et les mémoires des organismes d'ACA dans le cadre de la Commission populaire, ni la lettre ni l'esprit de la Politique ne sont respectés par l'ensemble de l'appareil gouvernemental dans leurs relations continues avec les organismes.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



De façon spécifique, la Politique est peu ou mal appliquée :

Quatre (4) ministères n'accordent aucun soutien financier aux organismes communautaires, y compris les organismes d'ACA :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Ressources naturelles
- Ministère du Tourisme
- Ministère du Travail

Sur les 27 ministères et organismes gouvernementaux qui offraient un soutien financier aux organismes communautaires en 2013-2014 (dernières données disponibles) :

Onze (11) d'entre eux n'ont aucun programme de soutien à la mission :

- Emploi-Québec
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (le volet « Régions »)
- Office de la protection du consommateur
- Office des personnes handicapées du Québec
- Secrétariat à la condition féminine
- Secrétariat à la jeunesse
- Secrétariat à la Région métropolitaine
- Secrétariat aux aînés
- Société de l'assurance automobile du Québec

Cinq (5) d'entre eux ont diminué le soutien à la mission¹ :

- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Ministère de la Culture et des Communications
- Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
- Société d'habitation du Québec
- Secrétariat du Conseil du trésor

Seul un (1) ministère prévoit l'indexation annuelle des subventions à la mission :

- Ministère de la Santé et des Services sociaux

Source : Évolution des modes de soutien financier du gouvernement québécois à l'égard de l'action communautaire, 2001-2002 à 2013-2014, RQ-ACA, mars 2016 et informations transmises par les membres du RQ-ACA.

¹ Il faut prendre en considération le fait que cette diminution peut être le résultat d'un transfert d'organismes vers d'autres ministères, comme ce fut le cas pour le SACAIS.

Et pourtant, l'un des engagements importants du gouvernement dans la Politique est de :

[...] faire en sorte que le dispositif de soutien financier à l'action communautaire autonome soit généralisé dans les ministères et organismes gouvernementaux afin d'appuyer la mission globale des organismes d'action communautaire autonome.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, p. 27.

Plusieurs organismes craignent que la Politique ne soit ignorée, voire même complètement écartée par le gouvernement.

Quand on parle avec le gouvernement et qu'on fait référence à la politique de l'action communautaire, on se fait répondre : « Bah, c'est du passé, c'est un vieux document, c'est appelé à changer, la mission du gouvernement est appelée à changer. »

On dirait que le gouvernement a l'intention de « scrapper » la politique.

Regroupement de centres d'éducation populaire, Montréal

Des organismes craignent l'avenir, en ce qui concerne le respect de la Politique, en particulier ce qui touche à leur autonomie et à leur financement.

Les récentes décisions du gouvernement démontrent une intention de rompre avec le « modèle québécois » ainsi qu'avec une entente ou un partenariat entre le milieu communautaire et l'État. Bien que cette relation partenariale n'ait jamais été parfaite, elle semble être plus effritée que jamais. Quel est l'avenir de la Politique de l'ACA? De notre autonomie? De notre financement?

Regroupement d'organismes d'ACA, Montréal

Ces craintes se sont fait durement sentir par les organismes d'ACA. Et pourtant, ces derniers jouent un rôle incontournable au sein de la société québécoise.

Il serait bénéfique que nous puissions démontrer à la population ce que deviendrait notre société si l'action communautaire n'existait pas.

Regroupement d'organismes d'ACA, Côte-Nord

1.2 L'action communautaire autonome et les organismes d'ACA

Les organismes d'action communautaire autonome (ACA) rassemblent des personnes, des groupes et des collectivités sur la base d'intérêts ou d'objectifs communs, qui se regroupent pour répondre à des besoins exprimés par la communauté. Ces organismes rejoignent en premier lieu leurs membres, mais aussi des citoyennes qui participent à leurs activités et services.

Les organismes d'ACA privilégient une approche qui est axée entre autres sur la globalité des problématiques abordées, la prévention des injustices et des problèmes sociaux et le développement de pratiques citoyennes, issues de la communauté. Peu importe le champ d'action des organismes d'ACA, ces derniers poursuivent une mission sociale et favorisent la transformation sociale.

Les actions et les pratiques des organismes d'ACA ont permis de faire avancer les droits dans la société québécoise et faire évoluer les mentalités vers plus d'ouverture et de solidarité.

Nombreux ont été les témoignages et les mémoires qui ont souligné comment les organismes d'ACA servent notamment à briser l'isolement, à répondre à des besoins d'ordre matériel, à soutenir les personnes en difficulté et à partager l'information au sujet des lois et des ressources.

Le Centre [...] permet de briser l'isolement des personnes vivant des problèmes de santé mentale et de favoriser leur intégration dans la communauté.

C'est un milieu de vie pour les personnes et pour les membres de l'entourage. Que ce soit par l'accueil, l'écoute, l'information et les activités de groupe, nous démystifions la problématique et nous favorisons l'amélioration de la qualité de vie des personnes. L'organisme est très actif au niveau de la concertation locale et régionale afin de représenter les intérêts des membres.

Centre communautaire, Îles-de-la-Madeleine

Les organismes comme le nôtre sont à l'écoute des personnes qui franchissent nos portes. Nous les aidons à traverser une période difficile, nous les accompagnons, nous les soutenons avec nos services, qu'il s'agisse de leur assurer des repas pour la semaine, de les rassurer quand ils éprouvent des difficultés avec les enfants ou de les guider dans la recherche d'un emploi ou d'un logement, nous répondons **TOUJOURS PRÉSENTS.**

Centre d'éducation populaire, Mauricie

Les organismes d'ACA ont un rayonnement important dans les communautés, au-delà de leur membership. La richesse et la diversité des interventions ont impressionné les commissaires :

- Prestation de services
- Sessions de formation
- Sessions d'information et conférences
- Rencontres individuelles et de groupe
- Défense des droits des personnes
- Accompagnement des personnes et des groupes
- Mobilisation et actions collectives tels: rassemblements, manifestations, occupations de lieux, etc.
- Prise de parole par l'intermédiaire des médias (traditionnels, alternatifs, médias sociaux) : conférences de presse, entrevues, lettres ouvertes, publicité, etc.
- Publication de bulletins d'information
- Élaboration d'outils d'éducation populaire, que ce soit des écrits, des vidéos ou autres, diffusés en personne, par Internet, ou ailleurs
- Visites dans les écoles, dans les résidences pour personnes âgées, dans des logements sociaux et plusieurs autres milieux de vie
- Rencontre avec les élus et autres décideurs publics de tous les paliers gouvernementaux (fédéral, provincial, municipal)
- Activités diverses : par exemple, l'organisation d'un évènement pour souligner le 10^e anniversaire de l'organisme

Les organismes d'action communautaire autonome sensibilisent et informent les membres et la population au sujet de leurs droits et des nouveaux programmes et politiques gouvernementales. À chaque détour des présentations, les participantes ont souligné que le fait de se rassembler avec d'autres personnes qui vivent des défis semblables ou qui cherchent à atteindre un même objectif, favorise une prise de conscience et une collectivisation des problèmes vécus.

Cette prise de conscience favorise également la création de liens entre les membres ainsi que la mobilisation visant à défendre et promouvoir leurs droits. En plus d'améliorer les conditions de vie des personnes, que ce soit les membres, les participantes ou la population en général, ils favorisent la participation et l'expression démocratiques.

On n'offre pas juste des services à la population... On veut changer le monde, on veut s'attaquer aux causes des problèmes sociaux!!!!

Regroupement local d'organismes d'ACA,
Abitibi-Témiscamingue

Lors des audiences, les organismes ont souligné qu'ils représentaient une voix pour la population auprès des établissements publics et des instances gouvernementales. Leur travail de partenariat leur permet d'être un levier pour mobiliser la population et les différents acteurs du développement social et communautaire. Leurs actions de défense collective des droits auprès

des décideurs politiques et de la population résonnent généralement de façon positive auprès de l'ensemble de la communauté.

Dans un contexte de gentrification des quartiers populaires, comme Centre d'éducation populaire, nous sommes parmi les derniers lieux de rencontres et de rassemblements pour les citoyens ayant un revenu modeste. Nous donnons la possibilité aux personnes de socialiser sans avoir à déboursier ou consommer. Nous offrons l'accès à des services et ressources gratuitement mais aussi, à un espace disponible sans exigence ni contrainte. N'étant ni motivé par l'appât du gain ni par le contrôle social nous bénéficions de la confiance de la population, dont les personnes souvent très vulnérables : personnes analphabètes, nouveaux arrivants. Nous sommes donc un point de repère important et nécessaire pour les personnes isolées et exclues.

Centre d'éducation populaire, Montréal

Avoir eu plus de temps, je vous aurais parlé de cette jeune femme qui avait un avis de la cour pour contraventions non payées, qui grâce au programme Fonds d'entraide Desjardins que nous administrons et notre accompagnement a évité la prison et évité que ses deux enfants ne se retrouvent en Centre jeunesse. J'estime qu'à lui seul, ce cas a fait sauver au gouvernement plus d'argent que le montant qui est remis annuellement à [notre organisme]. Et dire que nous sommes sans nouvelle de la reconduction de la subvention qui vient à échéance sous peu! Misère!

Association d'économie sociale,
Chaudière-Appalaches

Certains organismes d'ACA ont souligné le fait qu'ils peuvent même faire une différence significative dans la vie des personnes. Parmi les éléments marquants des témoignages, il y a celui-ci :

Les organismes communautaires constituent des ressources pour les personnes, mais aussi, ils contribuent de façon importante à leurs communautés environnantes. Leur présence dynamise le quartier, fait en sorte que l'achalandage dans le quartier augmente.

Les membres, participantes, militantes, bénévoles et travailleuses des organismes ont recours aux services et aux commerces locaux. Les organismes favorisent la consolidation du tissu social des communautés. Leur présence signifie un apport économique à la communauté, entre autres par la création d'emplois.

Deux femmes ayant résidé dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, ont témoigné que l'organisme leur avait littéralement sauvé la vie.

Regroupement d'organismes habitation
de la Montérégie/Estrie



Le travail au sein des organismes d'ACA

En tant qu'employeurs, les organismes communautaires, dont les organismes d'ACA, constituent une part importante de l'économie québécoise, tant au niveau local, régional ou national :

... Le secteur communautaire subventionné représente à lui seul près de 1,3 % des emplois, ce qui en fait un secteur plus important que l'agriculture, par exemple. Cette proportion représente la moitié de l'emploi du secteur des services aux entreprises et plus du tiers de celui des transports et de l'entreposage.

Source : L'importance économique de l'action communautaire et bénévole au Québec - note de recherche, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 17 avril 2014.

Les organismes communautaires sont aussi un important lieu d'intégration professionnelle et sociale. Les organismes d'ACA accueillent régulièrement des étudiantes des cégeps et des universités qui effectuent des stages au sein d'organismes communautaires. Ils accueillent également des personnes ayant besoin de réaliser des mesures de réinsertion sociale et professionnelle.

Les personnes nouvellement arrivées, en manque d'expérience du marché du travail québécois, trouvent des emplois au sein des organismes communautaires, ce qui favorise leur intégration à la société québécoise.

Le travail au sein des organismes communautaires, c'est :

- Près de 72 000 emplois (61 % occupés par des femmes)
- Un salaire horaire moyen de 18,71 \$ pour les emplois à temps plein
- Un salaire horaire moyen de 16,27 \$ pour les emplois à temps partiel
- Des milliers de travailleuses possédant un diplôme universitaire (29 %) ou un diplôme collégial (35 %)
- Un taux de syndicalisation de 3 %

Source : CSMO-ÉSAC, Les repères en économie sociale et en action communautaire, édition 2015.

Les regroupements d'organismes d'ACA : essentiels pour les organismes membres

[...] Le gouvernement reconnaît l'apport des regroupements d'organismes communautaires et estime important de réserver à cette catégorie d'organismes des dispositifs de financement appropriés. Il est également conscient du rôle que jouent les organismes dont la mission principale est la défense collective des droits et le soutien à la participation civique.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 25

Les regroupements d'ACA sont constitués d'organismes plutôt que de personnes, même si parfois ils ont aussi des membres individuelles. Le rôle des regroupements est de représenter les organismes locaux, régionaux et nationaux sur des enjeux les concernant, alors que ces derniers sont occupés à répondre aux besoins des populations avec lesquelles ils travaillent.

Les regroupements ayant témoigné à la Commission ont démontré qu'ils constituent un lieu de réseautage et de création d'alliances et de solidarités avec les organismes membres. Ce qui favorise le travail de concertation, de partage de l'information et de mise en commun des besoins identifiés localement et les actions communes. La Politique reconnaît ce rôle :

En plus de leur participation à différentes activités de concertation locales, les organismes communautaires se sont souvent constitués en réseaux et ont créé des regroupements pour représenter leurs intérêts auprès des divers lieux de concertation et des instances gouvernementales nationales. On retrouve des regroupements sectoriels et intersectoriels, des regroupements actifs à l'échelle locale, régionale, nationale et parfois internationale.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 29

Un rôle fondamental que jouent les regroupements et organismes nationaux, c'est la défense collective des droits, à la fois des organismes membres et de la population rejointe par leur champ d'action.

Ce rôle de défense collective des droits est reconnu dans la Politique :

« Plusieurs des transformations sociales sont nées des luttes du mouvement communautaire au Québec. Par définition, le mouvement d'action communautaire autonome cherche à intervenir sur les causes des situations problématiques dans le but de donner prise à des changements en profondeur. Les organismes qui le composent ont ainsi joué un rôle important dans l'évolution de la défense collective des droits au Québec. Le gouvernement du Québec reconnaît l'apport particulier et essentiel des organismes à la vitalité du débat démocratique entourant les problématiques liées à l'exercice des droits fondamentaux et plus spécifiquement des droits sociaux. »

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 28

En particulier, tout comme les organismes d'ACA, les regroupements ont témoigné à la Commission du fait que l'austérité a des impacts importants sur leur travail et sur leurs revenus.

Les regroupements nationaux, tout comme leurs membres, sont durement touchés par [les mesures d'austérité] et doivent jouer un rôle mobilisant pour faire face à toutes ces attaques. Un regroupement national est à même d'observer et d'identifier ces enjeux et l'un de ses rôles est de mobiliser ses membres dans le but de faire face collectivement à toutes ces attaques.

Regroupement national

Par leurs activités de défense des droits, les regroupements jouent un rôle de critique face à l'État, rôle qui est respecté par la Politique :

Essentiellement, le gouvernement tient à réitérer sa volonté de maintenir des relations fondées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel. Et cela, même

s'il est conscient que sa relation avec les organismes de défense collective des droits est potentiellement conflictuelle à cause du rôle de critique joué par ces derniers.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 24

Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome est censé contribuer à la création de ces liens :

Le rôle critique des organismes d'action communautaire autonome est reconnu et protégé, le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome permettant d'établir la distance nécessaire entre les organismes d'action communautaire autonome dont la mission principale est la défense collective des droits et les ministères qu'ils interpellent.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 11.

Non seulement cette orientation [le Fonds d'aide à l'action communautaire comme véhicule de financement des organismes en défense collective des droits] vient-elle marquer la reconnaissance gouvernementale pour la défense collective des droits, ce qui en soi représente une avancée considérable pour le secteur, mais elle permet aussi aux organismes visés d'être soutenus financièrement par une instance totalement indépendante des ministères ou organismes gouvernementaux avec lesquels ces organismes sont parfois susceptibles d'entretenir des relations conflictuelles. Les organismes de défense collective des droits jouent un rôle de chien de garde des droits et leur fonction de critique se trouve ainsi protégée.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 29.

Ajoutons que plusieurs regroupements locaux, régionaux et nationaux d'ACA participent activement à des coalitions plus larges, visant à lutter contre les différentes politiques néolibérales des gouvernements et à proposer des alternatives.

LE CONTEXTE SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

2.1 Des populations fragilisées par le désengagement social de l'État

« Nouveau » visage du désengagement social de l'État : l'austérité

Les organismes ayant participé à la Commission en avaient long à dire sur les mesures dites d'austérité et les impacts de ces dernières sur les populations auprès desquelles ils interviennent, ainsi que sur leurs pratiques.

Les mesures d'austérité réfèrent au modèle de gestion de l'État en cours depuis les dernières années, où sévissent des compressions budgétaires et des coupes de programmes et de services, et ce, au Québec² comme ailleurs.

En effet, un peu partout dans les pays occidentaux, les mêmes orientations idéologiques, politiques et fiscales sont appliquées depuis les années 80 et ce, principalement sous l'influence de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Les gouvernements appliquent des politiques et des mesures favorisant le marché (entreprises privées) et particulièrement les classes les plus favorisées (le fameux 1 %). En bref : filet social de plus en plus réduit (aide sociale, assurance-chômage, etc.), coupes dans les services publics (éducation, santé, etc.), baisses répétitives des impôts des mieux nantis et des compagnies (sans oublier les paradis fiscaux), augmentation de tarifs pour différents services étatiques, la question de l'environnement secondarisée, etc. Ces différentes politiques et mesures sont généralement appelées politiques néolibérales.

Depuis les années 1980, on a identifié ces mesures sous le chapeau de l'austérité, celles-ci ont pris un visage différent selon les périodes mais toujours dans l'orientation néolibérale. Au Québec, nous avons eu droit au trio dérèglementation/privatisation/rôle de l'État qui ne cesse de peupler le discours de la classe dominante et des partis politiques en place; au virage ambulatoire; au déficit zéro (revenant de façon cyclique); à la réingénierie de l'État, etc.

Ces orientations visent essentiellement à réduire le rôle social de l'État au profit d'une seule partie de la population mieux favorisée. Résultat : écart grandissant entre les riches et les moins favorisées, services publics répondant de moins en moins aux besoins de la population, tarifs qui augmentent sans cesse pour certains services, etc.

Et qui se ramasse avec les pots cassés de ces politiques ? Les familles, les femmes et les organismes communautaires !

Les familles subissent énormément d'impacts liés au contexte d'austérité. Elles perdent des services judicieux en santé, en éducation, en CPE et [d'autres services] communautaires. Les familles de milieu moyens s'appauvrissent de plus en plus alors imaginez celles qui étaient déjà en situation vulnérable. J'ai trouvé ça très « comique » lorsqu'il a été question de diminuer les impôts mais d'augmenter les taxes. Le gouvernement ne sait-il pas que les familles vulnérables ne paient déjà pas d'impôt, cependant elles paient les taxes comme tous alors si on fait le calcul, ces familles ne profiteront pas de la baisse d'impôt mais vont quand même devoir payer plus.

Organisme communautaire Famille,
Capitale-nationale

² Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec et Bilan de l'Observatoire sur les conséquences des mesures d'austérité 2014-2016 de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) et Reculs des conditions de vie des femmes au Québec en 2015. Études des impacts des mesures d'austérité sur les femmes entre janvier et décembre 2015, de L'R des centres de femmes du Québec, avril 2016.

Même les organisations internationales citées plus haut reconnaissent que les politiques néolibérales ne fonctionnent pas et ont largement contribué à l'augmentation de la pauvreté et aux problèmes sociaux un peu partout à travers le monde. C'est peu dire!

Dans tous les champs d'action de la société d'aujourd'hui, l'accent est mis sur l'obtention de résultats économiques. Le marché du travail est axé sur la performance et les résultats quantitatifs. Les formations offertes aux personnes doivent favoriser leur intégration au marché du travail. Et en même temps, les emplois sont de plus en plus précaires et les conditions de travail tendent à se détériorer.

La population s'appauvrit, les inégalités sociales augmentent, les jeunes et les personnes ayant une formation professionnelle quittent les régions pour aller vers les grands centres, le nombre de personnes vivant dans une grande précarité augmente. Des milliers de personnes subissent des reculs par rapport à leurs conditions de vie, ce qui mène à plus d'isolement, de détresse et d'exclusion. Ces phénomènes font en sorte que les personnes vivent un grand stress au quotidien.

La perte du filet social nous affecte tous. Les gens sont de plus en plus appauvris et affamés. Nous sommes en train de perdre ce qui nous distingue comme société unique, soit la capacité de s'entraider. La perte de services mène à une société égoïste où les besoins personnels surpassent le besoin commun d'une société plus juste. Notre société est en train de s'appauvrir, pas seulement par le manque d'argent ou de ressources, mais aussi par le manque de solidarité.

Association en santé, Centre-du-Québec

Climat d'insécurité sociale et économique

Les organismes observent qu'un climat d'insécurité s'est installé au sein de la population et est maintenu par les dirigeants politiques avec un discours mettant de l'avant la nécessité de mesures d'austérité. Certains organismes d'ACA qualifient ce discours de méprisant, particulièrement envers les populations les plus défavorisées. Certains organismes rappellent aussi que l'effritement du filet social affecte tout le monde. La perte d'une approche axée sur l'entraide et la solidarité traduit des valeurs de société où les besoins personnels sont considérés comme étant plus importants que le besoin collectif d'une société juste. Les organismes constatent l'accroissement des inégalités dans la société en plus de la réduction des services, l'augmentation de la détresse et de la précarité.

La fragilisation du tissu social a un impact sur la solidarité, puisque les personnes déjà aux prises avec les difficultés reliées à leurs conditions de vie (emploi, logement, santé, etc.) cherchent des « coupables », qu'ils peuvent dénoncer. Cela contribue à l'augmentation des incidents d'ordre raciste ou de l'intolérance exprimée, par exemple, à l'endroit des personnes prestataires de l'aide sociale.

Ainsi, le désengagement social de l'État a comme impact, l'augmentation des préjugés envers les personnes en situation de pauvreté. Ces dernières sont tenues responsables de leur situation économique: si elles sont en situation de pauvreté, c'est qu'elles ne savent pas ou ne veulent pas se prendre en main pour s'en sortir.

Les mesures d'austérité ont un impact négatif sur les organismes d'ACA et sur leurs membres. La détérioration des conditions de travail, la précarité et les pertes d'emplois, l'augmentation du coût de la vie, l'insuffisance du salaire minimum: voilà seulement quelques-uns des facteurs d'insécurité pour le Québec d'aujourd'hui. Dans ce contexte, les personnes craignent de perdre les acquis, sans même oser espérer avancer et évoluer vers des conditions de vie équitables et plus de justice sociale.

Accès aux services publics et aux organismes d'ACA

... Il y a un accroissement des inégalités dans la société qui est intolérable. Nous sommes en train de perdre des acquis pour lesquels nous nous sommes battus avec ferveur et auxquels nous avons droit. Ce sont des impacts néfastes qui peuvent avoir, et qui ont déjà, de graves conséquences sur la qualité de vie des citoyens.

Regroupement d'organismes d'ACA, Mauricie

Les organismes d'ACA observent une augmentation des problèmes de santé physique et mentale chez leurs membres ainsi que chez les participantes et les personnes utilisant leurs services. Suite aux compressions dans les services publics, les membres et les équipes de travail dans les organismes constatent qu'il manque des services de répit et de soutien à domicile. De plus, elles observent une réduction, un manque de suivi ou une discontinuité dans les services donnés par les ressources gouvernementales, quand ce ne sont pas des changements d'intervenante à répétition ou l'inscription de personnes à une liste d'attente.

La précarisation et la détérioration des conditions de travail, les pertes d'emplois, l'augmentation du coût de la vie, le gel ou la faible augmentation des salaires pour les travailleurs et travailleuses, un salaire minimum insuffisant pour rejoindre les deux bouts... nous amènent à dire que la population vit dans un climat d'insécurité. Dans ce contexte, les populations affectées par ces situations ont peur de perdre le peu d'acquis qu'ils et elles ont, ont peur de revendiquer de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et leurs droits. Nous assistons à une ère de droite : les différents gouvernements en place coupent de plus en plus, les États préconisent le paiement de la dette, les baisses d'impôt, la réduction des taxes plutôt que la redistribution de la richesse.

Organisation nationale

Les organismes ont constaté une augmentation de la détresse, de la pauvreté et de la faim, et les personnes qu'ils rejoignent sont de plus en plus en mode survie.

Les membres et les équipes de travail des organismes observent que de plus en plus de personnes qui fréquentent leurs organismes sont en situation d'épuisement professionnel, alors que d'autres ont perdu leur emploi. Celles qui occupent un emploi témoignent du fait que les exigences de performance sont élevées. Dans le cas où ces personnes ont recours aux services publics ou communautaires pour avoir de l'aide, ces ressources sont débordées et ont de la difficulté à offrir les services nécessaires.

Cette analyse de la situation ne tient pas compte des facteurs structurels, essentiels à l'analyse de la situation par les organismes d'ACA, dont les conditions matérielles : le prix du panier alimentaire qui augmente, la hausse des loyers, le manque de logements sociaux, les médicaments non couverts par l'assurance-médicaments, les frais de transport, etc.

Les mesures prises par le gouvernement actuel vont sans aucun doute hypothéquer l'avenir des jeunes, partout au Québec. Le gouvernement va chercher l'argent dans les mauvaises poches. Il coupe dans le filet social, dans les services publics, dans l'enseignement, etc. On en voit déjà les impacts et ce n'est qu'un début. Il est évident que tout ceci aura de grandes répercussions sur nos membres et notre communauté si nous n'agissons pas. Nous savons qu'un dollar investi en prévention fait épargner entre sept et dix dollars en soins de santé, que va-t-il arriver dans dix ans si le gouvernement continue sur sa lancée. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui devront en payer la facture !!!

Maison des jeunes, Capitale-nationale

L'austérité et les femmes

Les mesures d'austérité touchent surtout les femmes³, principales travailleuses et participantes, utilisatrices du réseau public et des organismes d'ACA.

Les femmes vivent encore la pauvreté en plus grand nombre. En effet, le salaire des femmes représente entre 67 % et 70 % celui des hommes. La situation est pire pour les femmes racisées, autochtones ou vivant avec un handicap. Les femmes occupent les emplois les moins bien payés et les plus précaires : travail à temps partiel, faux travail autonome, travail sur appel, en agence de placement, etc. Ces emplois sont souvent dans des secteurs dits «féminins», dont les services sociaux et de santé de toute sorte.

Ces inégalités se prolongent dans la sphère domestique. Les femmes sont encore majoritairement responsables des tâches domestiques ainsi que des soins aux enfants, aux aînées, aux personnes malades ou vivant avec un handicap.

Dans ce contexte, les politiques d'austérité ont un énorme impact dans la vie des femmes. À cause des responsabilités qui leur incombent encore et de leur situation économique moins enviable que celle des hommes, les femmes sont les principales utilisatrices du système de santé et des services sociaux : pour elles-mêmes, pour leurs enfants ou les autres personnes dont elles prennent soin. Pensons aux CPE : l'accès au mar-

ché du travail des femmes est directement lié à l'accès à des services de garde abordables et de qualité. Cela vaut pour un grand nombre de services publics : leur absence signifie une plus grande charge de travail dans la vie des femmes.

Notons aussi que l'ensemble des programmes sociaux (aide sociale, soutien aux enfants, etc.) sont aussi essentiels pour les femmes.

Ainsi, les femmes sont donc davantage touchées par les compressions budgétaires et les hausses de tarifs. L'application de mesures d'austérité rend aussi visibles les écarts entre celles qui peuvent se payer de l'aide (garderie privée, aide familiale, service d'entretien ménager, etc.) et celles ayant des plus faibles revenus. Par ailleurs, les coupes touchent justement les types d'emplois occupés par les femmes. Cela veut dire que, lorsque l'État décide de réduire ses services, ce sont elles qui sont précarisées, sous-payées, surchargées ou mises à pied.

3 L'R des centres de femmes du Québec (avril 2016). *Reculs des conditions de vie des femmes au Québec en 2015. Études des impacts des mesures d'austérité sur les femmes entre janvier et décembre 2015*. L'R des centres de femmes du Québec. Téléchargeable en version intégrale et en format résumé à <http://www.centres.qc.ca/public/reculs-des-conditions-de-vie-des-femmes-au-quebec-en-2015.html>



Enfin, les organismes d'ACA sont souvent une bouffée d'air pour les femmes. Leur sous-financement signifie moins de soutien, moins de services, moins de défense de droits en cas de situations problématiques. L'effritement de ce type de soutien contribue à la dégradation des conditions de vie des femmes. De même, il ne faut pas oublier que les femmes représentent la majorité des travailleuses dans les organismes d'ACA et l'austérité se traduit par une surcharge de travail, des demandes plus complexes, et moins de moyens pour y répondre.

Le sous financement des groupes communautaires ET les mesures d'austérité touchent SURTOUT les FEMMES :

1. Ne perdons pas de vue que plus de huit (8) personnes sur dix (10) qui travaillent dans les groupes communautaires SONT DES FEMMES
2. Ne perdons pas de vue que plus de huit (8) personnes sur dix (10) qui fréquentent les groupes communautaires SONT DES FEMMES
3. Les personnes qui font appel aux groupes communautaires
 - a. Sont de plus en plus nombreuses
 - b. Vivent de plus en plus de pauvreté, d'isolement social, de discrimination et de détresse
4. Ne perdons pas de vue que plus de huit (8) personnes sur dix (10) qui fréquentent les groupes communautaires SONT DES FEMMES
5. Les personnes qui travaillent dans les groupes communautaires vivent de plus en plus
 - a. De surcharge
 - b. D'impuissance
 - c. D'épuisement professionnel
 - d. De perte de sens
6. Ne perdons pas de vue que plus de huit (8) personnes sur dix (10) qui travaillent dans les groupes communautaires SONT DES FEMMES

Le sous-financement et les mesures d'austérité menacent la survie et l'autonomie du communautaire ET L'AUTONOMIE DES FEMMES.

« Ne perdons pas de vue! »
- intervention collective présentée oralement,
regroupements d'organismes
d'ACA, Montréal-Laval

Et pourtant, à l'article La reconnaissance du rôle, de la contribution et de la place des femmes dans le développement de l'action communautaire de la Politique, on affirme que :

Les femmes ont investi [l'action communautaire] pour se donner des moyens d'intervention, de sensibilisation, d'éducation et d'action politique répondant à leurs besoins. [...] La façon dont les femmes ont su mettre à profit l'action communautaire fournit une illustration concrète des valeurs de développement et d'exercice de la citoyenneté que le gouvernement vise à soutenir et à promouvoir. Le gouvernement du Québec veut que la présente politique soit un instrument de reconnaissance de l'apport particulier des femmes au mieux-être de la société québécoise.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, article 1.3.4, page 19

Les organismes d'ACA qui ont témoigné à ce sujet à la Commission populaire pour l'ACA semblent trouver que le gouvernement ne respecte pas la Politique dans ce sens.

Les politiques néolibérales du gouvernement québécois détruisent le filet social et nuisent à l'égalité pour toutes les femmes en s'attaquant aux avancées significatives des 30 dernières années : conditions de travail en éducation et en santé, réduction et privatisation des services de santé, réduction et privatisation des services de garde, menaces au Régime québécois d'assurance parentale, les coupes à l'aide sociale, le démantèlement des structures de concertation régionale. [...] En plus d'abolir les ententes qui permettaient d'injecter 3 millions par année dans des projets en matière d'égalité pour les femmes, on assiste à un immense accroissement du déficit démocratique pour les femmes et pour la population en général [...].

Organisation nationale

Un centre de femmes déclare :

... notre travail demeure important et pertinent si nous voulons créer une société plus juste, plus égalitaire, plus équitable. Pour ce faire, le gouvernement doit respecter notre autonomie, notre approche et cesser ses mesures d'austérité car nous avons les moyens de faire autrement! Aux politiques sexistes, nous répondons : **RÉSISTANCES FÉMINISTES!** Des femmes du quartier qui sont très mobilisées contre les mesures d'austérité témoignent :

« Je ne veux pas perdre le Centre car il est mon lieu de répit. »

« Les coupures (l'austérité) affectent, empêchent et diminuent l'action pour aider les femmes. »

« L'importance des centres de femmes dans nos quartiers, là où demeurent les femmes, en offrant des conférences et ateliers à moindre coût pour les sortir de leur isolement. »

Centre de femmes, Montréal

2.2 Effets du désengagement social de l'État sur les organismes d'action communautaire autonome

La montée d'un discours économique niant les droits sociaux, les fermetures et les fusions d'établissements de santé ainsi que les coupures de programmes nuisent au travail des organismes d'ACA. Parce que les besoins de soutien de la population augmentent parallèlement à l'effritement du filet social, les organismes d'ACA sont de plus en plus sollicités, sans avoir les moyens de faire pleinement leur travail. Les coupes dans les services publics et parapublics contribuent aux difficultés des organismes d'ACA. Puisqu'il y a moins de personnel dans le réseau public pour répondre aux demandes de la population et que des directives leur sont données dans ce sens, les établissements publics réfèrent de plus en plus de personnes vers les organismes communau-

taires, parfois sans tenir compte de la mission ou des capacités d'accueil de ces derniers.

En plus de ces réalités maintes fois nommées par les organismes d'ACA, plusieurs ont souligné le fait que différents bailleurs de fonds exercent une pression accrue en exigeant une reddition de comptes plus pointilleuse, davantage axée sur les résultats quantitatifs que qualitatifs. Pourtant, les personnes œuvrant au sein des organismes d'ACA ne cessent de souligner que toute transformation sociale est d'abord et avant tout d'ordre qualitatif et ne peut s'évaluer que sur plusieurs années, sinon sur plusieurs décennies.

Les organismes d'ACA eux-mêmes manquent de soutien. En effet, les organismes dont la mission est de soutenir, d'accompagner et d'offrir des formations à d'autres organismes communautaires doivent aussi composer avec un manque de moyens. Ces organismes peinent donc à développer des outils pour mieux desservir leur communauté, améliorer leurs méthodes de fonctionnement ou faire du travail de concertation.

Compte tenu de leurs ressources limitées, tous ces facteurs contribuent largement à l'alourdissement de la tâche pour les organismes d'ACA.

[Notre organisme] existe depuis près de 30 ans et il y avait très longtemps que nous n'avions pas connu une telle stratégie concertée pour nous empêcher de construire un monde plus juste et équitable, stratégie qui brime notre action ainsi que la survie des personnes les plus en difficulté de notre société. L'atteinte à court terme du déficit zéro contraint le gouvernement à agir avec une troncousseuse au lieu d'un scalpel, avec les dérives que ça amène. Pourtant, il y a suffisamment de médecins au gouvernement présentement, qui savent comment se servir d'un scalpel... Dommage qu'ils l'aient oublié.

Organisme d'éducation populaire, Mauricie

Alors que la charge de travail augmente, les organismes disent passer beaucoup de temps pour mobiliser et lutter contre le sous-financement plutôt que sur les dossiers propres à leur mission. Ils aimeraient pouvoir se concentrer

davantage sur les activités, services et actions en lien avec leur raison d'être, plutôt que d'avoir à lutter pour leur survie. C'est le cercle vicieux de l'austérité et ses impacts sur les organismes d'ACA.

Bien que depuis plusieurs années nous sentons un débordement de travail constant, nous tenons à souligner que cet état de fait c'est grandement accéléré au cours des deux dernières années. Le nombre de dossiers qui nous mobilisent ne cesse de s'accroître et cette situation ne permet aucun développement.

Regroupement national

Le sous-financement des organismes d'ACA : l'heure est grave

Les organismes d'ACA identifient le sous-financement comme étant l'une des embûches les plus sérieuses à la pleine réalisation de leur mission.

De façon plus spécifique, ils soulignent :

- le manque d'indexation du financement;
- le manque d'augmentation des subventions;
- la réduction du nombre de bailleurs de fonds possibles auxquels ils peuvent s'adresser.

Faute de financement adéquat à la mission sur une base récurrente, les organismes se voient obligés de réduire ou délaisser certains services ou activités, souvent en lien avec les volets de prévention, de sensibilisation, de promotion et d'éducation populaire dans la communauté.

Plusieurs se sont vus contraints de réduire les plages horaires et de refuser d'offrir de nouveaux services et ce, malgré les besoins grandissants exprimés par la population. Plusieurs organismes grugent dans leur maigre bas de laine pour boucler leur budget, ce qui les rend plus vulnérables.

Plusieurs organismes communautaires risquent de perdre leurs locaux, gratuits ou à faible coût, étant localisés dans des édifices publics et étant

obligés de lever des sommes élevées et à produire des plans d'affaires, faute de quoi ils devront déménager ou effectuer des réductions dans leurs budgets ou même, fermer leurs portes. Certains organismes ont même indiqué la nécessité de déménager dans des locaux plus petits ou de carrément fermer des points de service afin d'absorber la diminution de revenus.

L'organisme vit une longue et inéluctable atrophie. Il n'a globalement pas été possible de compenser par d'autres sources de financement et nos autres sources de financement se sont presque toutes sévèrement contractées. Il y a des pressions grandissantes pour restreindre le pouvoir de revendication des organismes comme le nôtre. [...] En somme, en plus d'avoir largué les problèmes chez les organismes communautaires et avoir restreint leur financement, les gouvernements restreignent leur capacité d'intervenir sur la place publique à propos des problèmes structurels dont leurs membres et leurs bénéficiaires écopent.

Association d'économie sociale, Outaouais

Des coupures, encore des coupures!
De l'insécurité mur à mur! Le respect de notre autonomie, quelle autonomie? ...
La volonté d'ingérence est de plus en plus flagrante. En cela, tout le monde y perd!
On s'éloigne DANGEUREUSEMENT de la personne au centre des interventions, des grands principes comme la compensation équitable et l'universalité et, de fait, de la démocratie.

Regroupement d'organismes d'ACA, Lanaudière

Les organismes d'ACA à l'extérieur des grands centres sont affectés par le sous-financement de façon particulière. Dans ces régions où les personnes doivent se déplacer sur de larges distances pour trouver de l'aide, souvent à leurs frais, certains points de service d'organismes

ont été fermés par manque de financement. De plus, les situations de fermeture ou de menaces de fermeture sont de plus en plus fréquentes, dans les régions comme dans les grands centres. Le nombre souvent limité de ressources communautaires, les distances géographiques importantes à parcourir constituent des défis importants pour les membres et les participantes comme pour les travailleuses des groupes.

« Et si l'organisme fermait? On perdrait notre droit de parole, droit qu'on a parce qu'on est réuni en un groupe. Ce serait une grosse perte comme si on perdait une protection. On se sentirait complètement rejeté et même bâillonné par le gouvernement. On n'aurait pas de moyens de se voir et poursuivre l'association. On se retrouverait isolé. Seul et brimé, on se sent être rien et on risque le repli sur soi. » [Propos d'un membre de l'organisme]

Organisme de défense collective des droits,
Bas-Saint-Laurent

Par ailleurs, l'abolition d'instances régionales qui appuyaient les organismes a porté un dur coup au budget de plusieurs organismes d'ACA, particulièrement ceux situés hors des milieux urbains. Pensons par exemple à la disparition des Conférences régionales des élus (CRÉ), les agences de santé et les bureaux régionaux de plusieurs ministères.

Conditions de travail : des équipes réduites et surchargées

Le sous-financement des organismes aggrave la situation des équipes de travail qui peinent à répondre aux besoins exprimés dans les communautés. Tout en se mobilisant contre les mesures d'austérité, les équipes de travail doivent maintenir les services et courir après le financement.

De nombreux organismes nomment le fait qu'ils luttent contre la pauvreté mais sont eux-mêmes dans l'impossibilité d'offrir des conditions de travail intéressantes à leurs propres travailleuses et ce, conformément à leur niveau de formation,

leur expérience de travail et leurs compétences.

Le poste des salaires est la principale dépense de la plupart des organismes communautaires. Ces salaires sont en dessous de la moyenne québécoise, alors que les niveaux de formation et d'expérience sont importants. Les avantages sociaux ne sont pas nécessairement au rendez-vous non plus, faute de moyens pour les organismes : beaucoup n'ont pas accès à un régime d'épargne retraite ou à une assurance collective.

Dans plusieurs cas, les salaires ne sont que rarement indexés ou augmentés. Les heures de travail sont souvent réduites et les suppressions de postes ne sont pas rares, faute de fonds suffisants. Ayant à cœur la mission de leur organisme et les intérêts de la population qu'elles desservent, plusieurs travailleuses font de nombreuses heures de bénévolat ou de militantisme par semaine. De nombreux organismes d'ACA doivent fermer leurs portes pendant quelques mois en été, mettant temporairement à pied les travailleuses, les forçant au chômage pendant des semaines, voire des mois.

Dans un contexte d'augmentation des demandes et des besoins, les équipes sont essouffées et vivent une surcharge de travail chronique. Reconnues pour être qualifiées – voire surqualifiées, les travailleuses du communautaire quittent parfois leur emploi, à la recherche de conditions de travail plus intéressantes ailleurs. Plusieurs organismes nomment la difficulté d'offrir ou de maintenir des conditions de travail intéressantes pour leur personnel.

Les départs, parfois causés par les mauvaises conditions de travail, contribuent à une perte d'expertise pour les organismes et au roulement du personnel. C'est un vrai casse-tête que d'encadrer les nouvelles travailleuses et en trouver d'autres. Dans un tel contexte, comment encourager la relève? Perte d'emplois stables, remplacement par des emplois précaires, conditions de travail moins intéressantes et exigences de qualification élevées: voilà un autre cri du cœur recueilli lors des témoignages.

Certains organismes comptent sur la participation de personnes bénévoles et militantes pour compenser en partie le manque de financement. Ce type de fonctionnement demande beaucoup de formation et un soutien continu. De plus, il y a une limite quant à ce qui peut être demandé à des bénévoles ou à des militantes; certaines responsabilités pouvant difficilement être assumées autrement que par du personnel rémunéré.

Tous ces facteurs mènent à un climat d'insécurité, d'anxiété et de stress qui suscite beaucoup de détresse psychologique au sein des équipes de travail. Cela se solde par un sentiment d'impuissance et l'épuisement des personnes.

Découragement entre tout ce qui est à faire, ce que nous devrions faire et ce que nous sommes en mesure de faire faute de ressources humaines.

Regroupement d'organismes d'ACA,
Bas-Saint-Laurent

Fragilisation de la capacité de se développer en tant qu'organisme

Les travailleuses des organismes d'ACA déplorent leur difficulté à assurer la stabilité de leurs services et activités, à cause des défis majeurs occasionnés par le sous-financement. Alors que le coût de fonctionnement n'a cessé d'augmenter pendant toute cette période (loyer, frais de transport, services de chauffage, de bureau-tique, de téléphonie et de télécommunications, etc.), l'absence d'indexation - dans plusieurs cas depuis huit ou 10 ans, ou même depuis toujours - et l'absence d'augmentation des subventions, contribuent à l'appauvrissement des organismes. Certains organismes n'ont jamais été indexés. Pour plusieurs organismes, cela fait en sorte que leur survie même est en jeu.

[L'enjeu principal est] « La survie de l'organisme! Nous sommes épuisés de cette bataille!! »

Association en santé et services sociaux,
Lanaudière

Le manque de sécurité financière à long terme provoque des difficultés d'une planification sur plusieurs . Les personnes œuvrant au sein des organismes d'ACA passent beaucoup de temps à chercher de nouveaux bailleurs de fonds et à préparer des demandes de subvention. La recherche de financement prend une place importante au sein des équipes de travail, même chez

des travailleuses dont les fonctions ne devraient normalement pas inclure cette tâche. Cela a pour conséquence d'engendrer une certaine frustration; le temps d'intervention, de mobilisation et d'accompagnement auprès des différentes populations étant encore plus limité.

Les organismes communautaires sont là pour briser cette exclusion et valoriser celles et ceux qui n'ont peut-être pas eu un bon départ. Nous affaiblir ne peut qu'avoir des conséquences néfastes autant sur nous qui y travaillons que sur celles et ceux qui y trouvent un milieu de vie inclusif et épanouissant. C'est une société que nous voulons plus égalitaire qu'on a construite depuis 30 ans qui est attaquée par ces mesures d'austérité.

Comité logement, Mauricie

Le travail de développement de l'organisme s'en trouve affecté, notamment par le fait que les organismes ne peuvent pas mettre en place de nouvelles initiatives.

La recherche de financement devient prioritaire au détriment du développement de l'organisme et de la poursuite de sa mission. Par ailleurs le sous-financement des organismes réduit leur implication au sein des regroupements ou autres organisations régionales et nationales.

Les regroupements d'organismes d'ACA subissent les effets de ces réductions de l'implication à l'intérieur du mouvement : difficulté à obtenir la participation au sein des comités de travail ou une implication aux instances des regroupements, ou encore aux actions des regroupements. C'est sans parler des efforts voués à la promotion et à la visibilité des organismes, aux démarches de représentation politique et au travail de concertation, réduits ou complètement coupés, faute de moyens.

Cet état de faits amène les organismes à faire des choix déchirants, malgré leur bonne volonté et leur désir : soit offrir des services et organiser des actions avec la population, soit s'impliquer au sein de leurs regroupements.

Le manque de ressources financières amène les centres à prioriser les services directs dans leur quartier et souvent, ce sont les regroupements qui sont les premiers à être coupés. Cette situation crée l'isolement des centres et des travailleuses des centres. Plus les groupes quittent le regroupement, plus la démobilisation prend de la place au sein de regroupement. Plus les centres s'isolent, moins il y aura d'occasions pour échanger, mettre en commun et partager des analyses sociales et critiques et plus la probabilité sera grande de perdre de vue l'action communautaire autonome ainsi que l'approche féministe.

Regroupement d'organismes d'ACA,
Montréal et Laval

Les témoignages ont également souligné l'impossibilité de se développer ou même de se consolider en tant qu'organisme et d'offrir de bonnes conditions de travail. En somme, le sous-financement des organismes d'ACA réduit de façon considérable la capacité d'action des organismes et des regroupements d'organismes d'ACA, ce qui réduit le soutien offert à la population et limite la qualité des conditions de travail des personnes œuvrant au sein des organismes.

Il apparaît impossible de dissocier l'augmentation de la charge de travail (d'intervention et administrative) des groupes communautaires et l'austérité. Ce poids influence la participation à la vie associative de [notre organisme]. En effet, en Outaouais, les groupes évoquent se sentir épuisés, devoir constamment gérer des urgences, subissent un roulement de personnel important et certains sont perpétuellement à la recherche de financement. Ces impacts sur les organismes ont pour répercussions une réduction de la capacité à s'impliquer auprès de leur regroupement. Ils expriment une volonté, mais un manque de temps et d'énergie. Née de l'initiative des acteurs de la communauté, [notre regroupement] doit continuer de vivre par la participation de ces membres, sans quoi la notion de l'autonomie communautaire perd son essence. C'est l'agrégation des implications individuelles des membres qui fait la force brute de [l'organisme], et celle-ci est mise en péril.

Table régionale d'organismes d'ACA, Outaouais

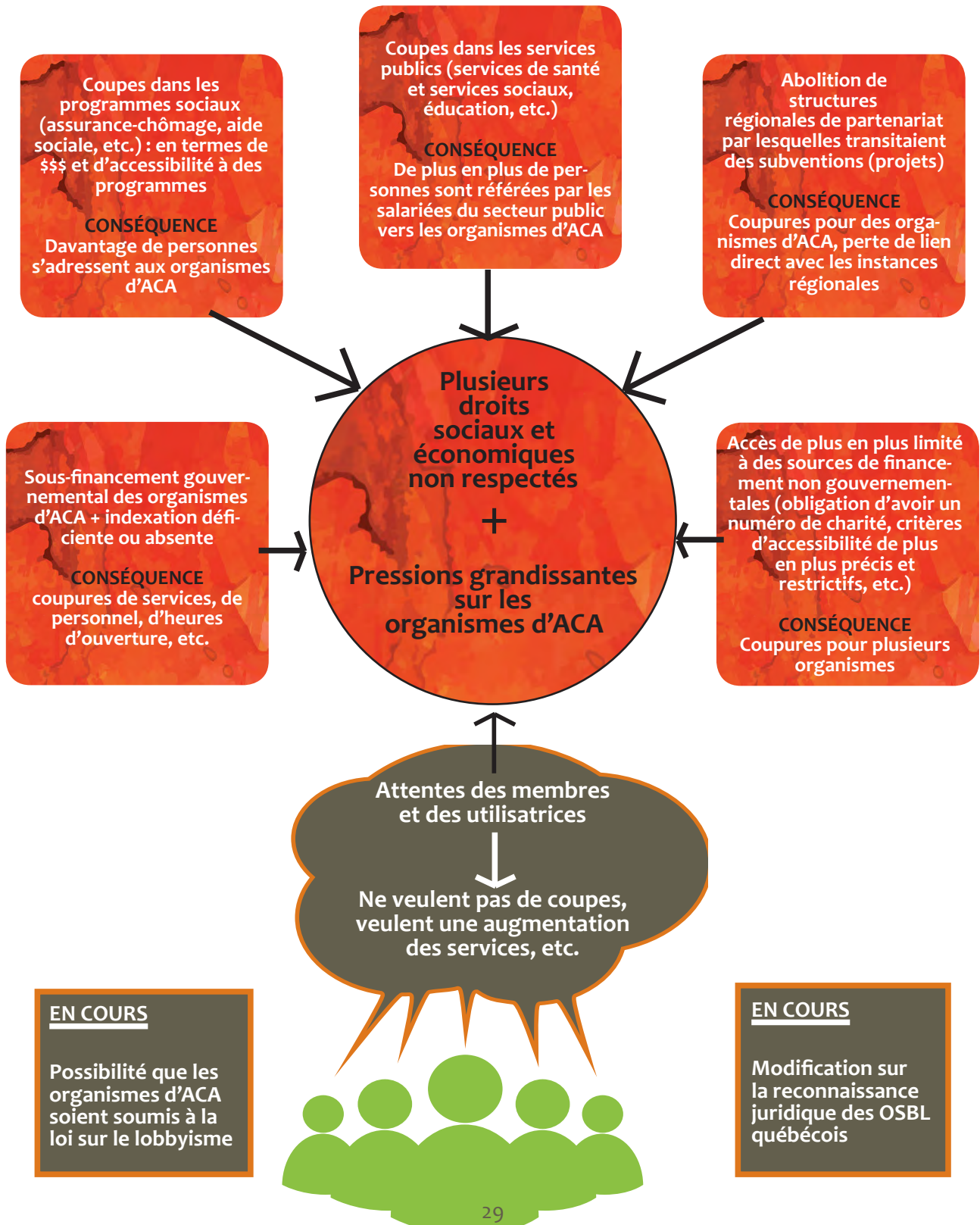
Lanaudière



Chaudière-Appalaches

TABLEAU SYNTHÈSE SUR LA SITUATION EN DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES D'ACA

Ce schéma représente la situation dans laquelle se retrouvent les organismes d'ACA en lien avec les différentes mesures néolibérales (austérité, réingénierie ou autre appellation).



2.3 Autres défis pour les organismes d'ACA

Le gouvernement du Québec ... s'engage à assurer le respect de l'autonomie des organismes communautaires à déterminer leur mission, leurs orientations, leurs modes et leurs approches d'intervention ainsi que leurs modes de gestion.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, page 17

Devant le rouleau compresseur du néolibéralisme et ses différentes politiques, les gouvernements ont la fâcheuse tendance à vouloir utiliser les organismes communautaires en général comme des sous-traitants et, par conséquent, à remettre en question leur autonomie. À plusieurs reprises, les organismes ont clairement indiqué que le financement par projet ou entente de services les met souvent devant la nécessité de faire un choix déchirant :

- Choisir de maintenir intégralement leur mission et n'obtenir aucun nouvel argent, ou
- Grignoter quelque peu (ou plus!) leur mandat et obtenir des sommes pouvant assurer temporairement leur survie

Tenons-nous le pour dit : l'autonomie des organismes communautaires, c'est non-négociable. On y tient. Nous ne sommes pas le réseau de santé publique; nos pratiques sont différentes et nos missions aussi. Nous ferons tout ce qu'il faut pour conserver notre identité! [Le gouvernement] méprise notre action, l'action communautaire autonome, qui doit encore et toujours ré-argumenter sur sa pertinence!

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et la violence faite aux femmes (CALACS), Bas-Saint-Laurent

Les organismes d'ACA sont confrontés à plusieurs embûches importantes, notamment :

- la méconnaissance de la part du public de la mission des organismes d'ACA;

- la dévalorisation du rôle joué par les organismes;
- les préjugés véhiculés au sein de la population face au mouvement d'ACA.

Par exemple, certains organismes ont l'impression que le public juge qu'ils ont l'habitude de se plaindre et de vivre des subventions du gouvernement ou que les personnes œuvrant au sein des organismes n'ont pas de formation. On note une incompréhension des mandats, des responsabilités et des rôles de ces organismes.

Le défi, pour notre organisme, d'être le porte-parole des personnes à faible revenu quand notre groupe est, comme elles, victime de préjugés, dans une société où la population est davantage sensible à la charité qu'à la justice.

Organisme de défense collective des droits, Lanaudière

Ce manque de reconnaissance de l'expertise des organismes d'ACA et de la pertinence de leur mission à caractère social constitue une autre embûche et nuit à leur travail. Ces préjugés affectent même la capacité des organismes à recruter des bénévoles ou des militantes et à trouver des membres intéressées à siéger à leur conseil d'administration.

Les préjugés et les mythes vis-à-vis les personnes qui fréquentent les organismes d'ACA, à titre de membre ou de participante sont tenaces chez la population en général et les décideurs politiques. Les organismes d'ACA doivent déconstruire les perceptions négatives des personnes en situation de pauvreté, par exemple, à la fois auprès de leur communauté et auprès des bailleurs de fonds. Ils se voient obligés de déconstruire également les perceptions erronées du public quant à la supposée part de responsabilité des victimes d'agressions. Cependant, ce travail de sensibilisation est de longue haleine; il est également moins sensationnaliste que d'autres éléments d'actualité, ce qui peut avoir un impact sur la visibilité des organismes.

La reconnaissance des organismes d'ACA est essentielle : reconnaissance de l'importance et du sérieux du travail de ces organismes au quotidien auprès des populations les plus vulnérables de la société. Cette reconnaissance doit venir tant de l'État que de la population en général.

Le gouvernement du Québec nous oblige à produire un plan d'affaires pour prouver notre viabilité économique en allant chercher plus d'argent dans le privé, ce qui contrevient directement à la politique de l'ACA qui spécifie que la survie des groupes repose sur un financement public récurrent et adéquat. On nous parle également de fusion d'organismes (une direction et un CA pour plusieurs points de services dans des quartiers différents) et on nous demande de modifier la constitution de nos CA pour aller chercher des gens d'affaires, des experts, plutôt que des participants/citoyens. C'est notre autonomie, le pouvoir décisionnel des citoyens, qui est en jeu. On ajoute à cela la nouvelle loi sur le lobbying et BANG! : finie notre autonomie!

Centre d'éducation populaire, Montréal

Le développement accéléré des partenariats public-philanthropie constitue une autre embûche pour plusieurs organismes, surtout dans les secteurs Famille et Santé et services sociaux. Ces nouveaux acteurs changent les pratiques sur le terrain en imposant leurs façons de faire aux organismes d'ACA, implantés depuis longtemps dans les communautés.

Pendant que les organismes d'ACA s'évertuaient à la réalisation de leur mission avec des moyens restreints, le gouvernement québécois se permettait d'injecter 525 millions \$ sur dix ans dans des partenariats avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Le plus révoltant, c'est que les problématiques traitées par ces partenariats visaient directement la mission de plusieurs organismes, en particulier de ceux qui œuvrent auprès des familles, des enfants, des aînées ainsi que dans le domaine de la lutte au décrochage. Dans sa Déclaration, appuyée par plus de 360 organisations communautaires, syndicales et féministes, la Coalition Non aux PPP sociaux donnait cet exemple :

En 2008, les organismes communautaires famille revendiquaient 15 millions de dollars par année, soit 150 millions sur 10 ans, seulement pour se sortir la tête hors de l'eau et réaliser adéquatement leur mission de base. Cependant, le gouvernement a préféré investir ce même montant dans Avenir d'enfants, soumet-

tant ainsi les organismes à du financement par projets selon les objectifs et exigences de la FLAC.

Coalition Non aux PPP sociaux, 2013

Puisque le secteur privé est enclin à jouer un rôle de plus en plus important, l'augmentation des diverses opportunités qu'offrent les partenariats publics-philanthropiques, ces subventions sont attrayantes. En acceptant de soumettre un projet pouvant parfois dénaturer la mission de leur organisation à une fondation privée, l'action communautaire autonome est encore mise à l'épreuve. La liberté de déterminer sa mission, ses approches et pratiques, la notion d'être constitué à l'initiative de la communauté et la mission sociale favorisant la transformation sociale sont bafouées au nom d'un financement précaire et à court terme. Là où se situe le tiraillement identitaire, c'est lorsqu'on s'identifie à la fois comme un organisme communautaire autonome et qu'on est soumis à des nouvelles règles de jeux, déterminées par des grands philanthropes qui ont une vision bien différente du rôle des organismes communautaires.

Regroupement d'organismes d'ACA, Outaouais

Loi sur le lobbyisme : un exemple d'incohérence

Les organismes d'ACA s'inquiètent profondément au sujet d'autres orientations gouvernementales qui, si elles sont appliquées, compliqueraient beaucoup la vie des organismes tout en limitant leur capacité d'intervention dans la société. Par exemple, le gouvernement étudie la possibilité de considérer les organismes sans but lucratif comme des lobbyistes, un non-sens pour les organismes qui se sont prononcés sur la question. Ils s'interrogent sur la poursuite de leurs actions de revendications et d'influence politique, si le projet de loi sur le lobbyisme est adopté.

Les organismes d'ACA ne sont pas des lobbyistes. Le fait de vouloir assimiler les organismes d'action communautaire à des lobbyistes entre directement en contradiction avec un des principes importants de la *Politique gouvernementale en matière d'action communautaire*.

Le gouvernement reconnaît l'importance de l'action communautaire, et notamment de l'action bénévole, en tant que véhicule d'engagement social des personnes et de développement de la citoyenneté. Et cela d'autant plus que le gouvernement favorise, par diverses politiques et initiatives, la mise en œuvre de stratégies destinées à susciter la mobilisation des acteurs locaux autour du développement de leur collectivité.

Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, pages 17-18

Le gouvernement ne peut, d'un côté, reconnaître l'apport des organismes d'action communautaire et soutenir leur autonomie dans le choix des moyens, notamment d'activités d'influence auprès du gouvernement, tout en les obligeant à inscrire ces actions au registre des lobbyistes. En regard de la politique gouvernementale, il serait extrêmement périlleux de diluer la reconnaissance accordée aux organismes d'action communautaire en les assujettissant à la Loi sur le lobbyisme.

Ce projet de loi risque également de constituer un frein important à la participation citoyenne. Le fait d'ajouter aux tâches et responsabilités des personnes impliquées dans les organismes d'ACA, celles liées à l'inscription au registre des lobbyistes, risque d'en rebuter plusieurs. L'adoption d'un tel projet de loi pourrait aussi s'avérer une contrainte importante à la liberté de parole, puisqu'il limitera la portée et le nombre des interventions des organismes d'action communautaire auprès des décideurs publics et politiques. Cette limitation au droit d'association a bien été soulignée lors des audiences de la Commission.

**Nous comprenons que des mesures de surveillance de l'utilisation de l'argent public doivent être faites. Cependant, le contrôle exercé devient de plus en plus grand et nous enlève un temps précieux pour bien répondre à notre mission. Non seulement le gouvernement nous impose un contrôle de façon directe et indirecte, mais il compte ajouter une étiquette de lobby aux OSBL!!
Quelle chose épouvantable!**

Organisme d'ACA, Centre-du-Québec

Montréal



Laval



Les organismes d'ACA ne baissent aucunement les bras devant la situation actuelle qui se dégrade, bien au contraire! Plusieurs mobilisations ont eu cours à l'automne 2015 et à l'hiver 2016, dont la mobilisation historique des 2 et 3 novembre 2015. Cette mobilisation a été organisée sous le chapeau de deux campagnes importantes du mouvement d'ACA : Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire et Les droits, ça se défend! Plusieurs organismes d'ACA issus d'autres composantes du mouvement se sont joints à cette grande mobilisation. Plus de 1 400 organismes communautaires étaient en grève ou fermés pour exprimer leur colère face au manque de financement et à la dégradation des conditions de vie des organismes, des communautés, des personnes et des familles.

Ce que nos groupes souhaitent et revendiquent? Que leur rôle social et leur contribution au bien-être de notre communauté soient pleinement reconnus, que l'autonomie de leur organisation soit préservée, que la démocratie et la justice sociale soient au cœur des décisions des élus, peu importe le palier de gouvernement, et qu'on leur donne les moyens de continuer leur travail en action communautaire autonome.

Regroupement d'organismes
communautaires, Mauricie

Tout bien pesé, les décideurs financiers semblent manquer de vécu réaliste. Ne semblent pas être à l'écoute de la communauté et des besoins grandissants de la population que nous desservons. La consolidation de notre organisme apparaît primordiale afin de supporter [la population que nous desservons] dans leurs démarches. Le respect de la Politique [gouvernementale] provinciale, le financement adéquat et de son indexation année après année appuieraient, allègeraient et faciliteraient le travail des organismes communautaires dévoués tels que le nôtre.

Association en santé et services sociaux,
Abitibi-Témiscamingue

Soulignons que quelques régions ont profité de ces journées de mobilisation pour tenir les audiences de la Commission populaire pour l'ACA.

Les organismes d'action communautaire autonome souhaitent poursuivre leur mission sociale et continuer à répondre aux besoins des communautés, avec la reconnaissance qui leur revient et le soutien financier à la hauteur de leurs besoins.

Prenant acte des contributions des organismes d'ACA à la Commission populaire en ce qui concerne les revendications à mettre de l'avant, le RQ-ACA s'est inspiré de leurs témoignages et mémoires dans la formulation des revendications ci-dessous. Soulignons que les organismes ont souvent repris les revendications qui ont cours au sein du mouvement d'ACA, dont certaines depuis plusieurs années déjà.

1. Que le gouvernement maintienne, renforce et développe davantage les programmes sociaux (filet social) sous sa juridiction : aide sociale, CSST, etc.
2. Que le gouvernement réinvestisse les sommes nécessaires au maintien et au développement des services publics et parapublics sur l'ensemble du territoire du Québec (santé et services sociaux, éducation, CPE, etc.).
3. Que le gouvernement soutienne des structures de concertation régionale, et ce, avec la collaboration des différents acteurs du milieu dont les organismes d'ACA.

4. Que le gouvernement réponde positivement aux demandes du mouvement d'action communautaire autonome :

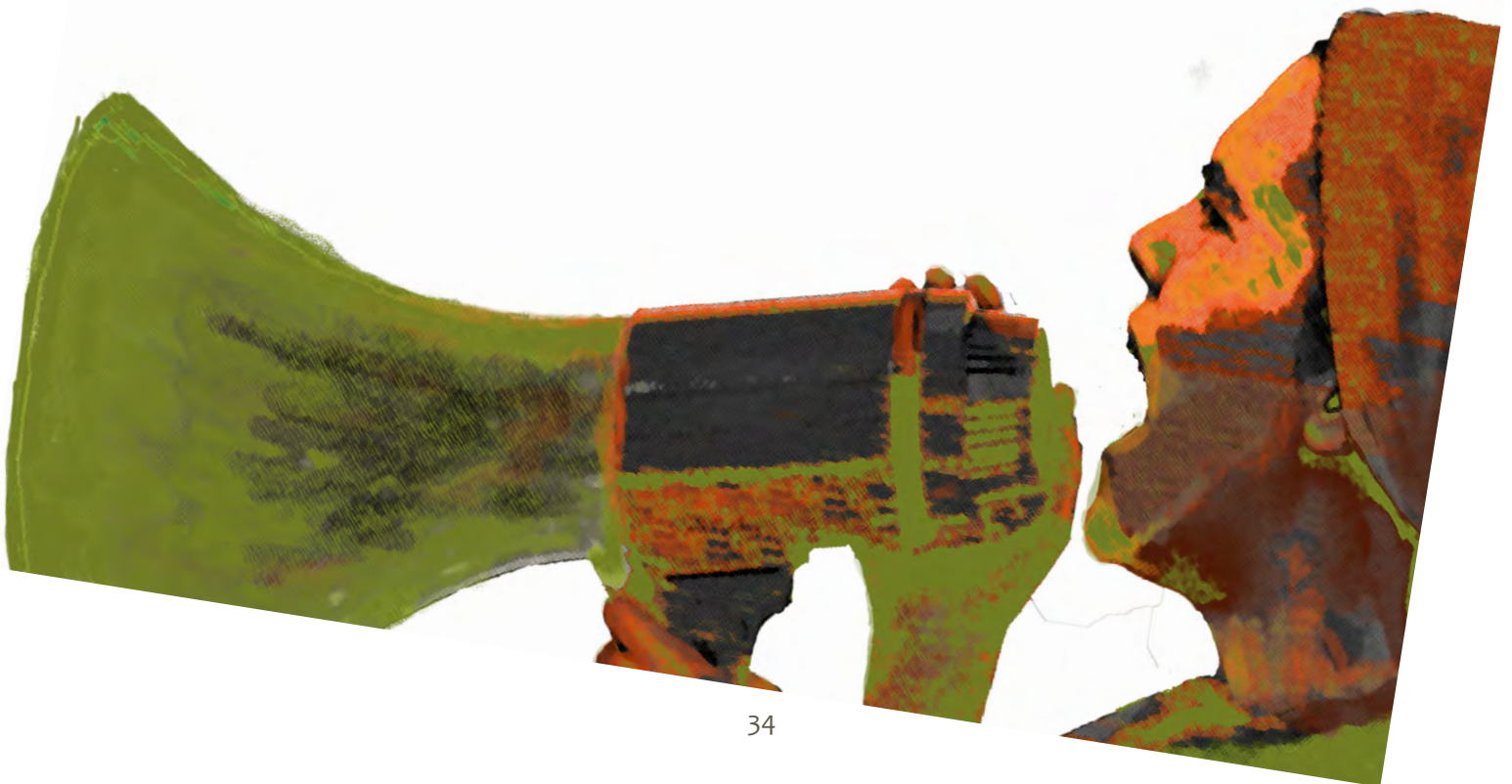
4.1 L'application et le respect de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire, adoptée en 2001.

4.2 Une bonification significative du soutien financier à la mission des organismes d'ACA déjà financés, en vue de répondre adéquatement aux besoins des populations rejointes par ceux-ci.

4.3 Un ajout de sommes supplémentaires aux différents fonds ou programmes s'adressant aux organismes d'ACA afin de soutenir des organismes non encore financés ainsi que pour répondre à de nouveaux besoins dans les communautés.

4.4 L'indexation annuelle du financement des organismes d'ACA.

5. Que le gouvernement s'abstienne d'adopter toute loi, politique ou réforme qui pourrait affaiblir l'ACA ou allant à l'encontre de la Politique gouvernementale en matière d'action communautaire.



REMERCIEMENTS

Des centaines de personnes ont contribué, à différents niveaux, à la réalisation et au succès des audiences de la Commission populaire pour l'ACA. C'est cet esprit collectif qui fait la force du communautaire. Nous remercions chaleureusement et solidairement :

- Les regroupements régionaux et locaux pour leur contribution exceptionnelle, tant logistique que financière, à l'organisation de la venue de la Commission dans leur région: choix des commissaires régionaux, identification de la date et du lieu, préparation d'un horaire, promotion de l'événement, gestion des inscriptions, réception des mémoires, animation de la journée, liens avec les médias régionaux, etc.;
- Les personnes répondantes dans chacune des régions pour le suivi constant qu'elles ont assuré avec le RQ-ACA et pour tout le travail de logistique qui s'est ajouté à leurs tâches quotidiennes au sein de leur organisme;
- Les commissaires, pour leur intérêt au mouvement d'ACA et leur précieuse contribution à la réussite de la Commission, particulièrement les commissaires régionaux, pour avoir accepté bénévolement d'écouter, de questionner et de commenter les prises de paroles des organismes d'ACA et pour avoir accepté de jouer le rôle de porte-parole auprès des médias.
- Les organismes d'ACA pour avoir pris le temps de rédiger un mémoire et, pour plusieurs d'entre eux, avoir pris la parole lors des audiences;
- Les citoyennes pour avoir assisté aux audiences et, dans quelques cas, avoir témoigné en appui à leur organisme;
- Les bailleurs de fonds, que ce soient les organismes d'ACA ou les syndicats, pour leur contribution financière;
- Les membres du Groupe de travail « Campagne ACA » pour leur participation assidue et enthousiaste aux nombreuses réunions consacrées à la préparation de la Commission;
- Les membres du conseil d'administration pour le suivi accordé à la réalisation de la Commission et, dans certains cas, pour avoir agi à titre de commissaire;
- Les membres du RQ-ACA pour avoir eu l'audace de décider, en assemblée générale, la tenue de cette Commission, pour avoir participé à la Commission des nationaux et pour avoir encouragé ses groupes membres à participer aux audiences régionales;
- L'équipe à la permanence du RQ-ACA pour avoir rendu concrète l'expérience de la Commission.

ANNEXE 1

**Membres du Groupe de travail « Campagne ACA »
et du Conseil d'administration du RQ-ACA**

LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL « CAMPAGNE ACA » DU RQ-ACA

Martin Bécotte

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Marie-Andrée Gauthier et Marie-Ève Carpentier

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCLD)

Laurence Lagouarde

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

Caroline Meunier

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Mercédez Roberge et Alexandra Pierre

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

Christine Trépanier

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Hugo Valiquette et Julie Bellavance

Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)

Céline Métivier, Katherine Macnaughton-Osler et Normand Gilbert

Équipe de travail du RQ-ACA

Les membres du conseil d'administration du RQ-ACA

Martin Bécotte,

Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)

Claudelle Cyr,

Coalition des Tables régionales des organismes communautaires (CTROC)

Denis Falardeau,

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

Sylvie Norris,

Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)

Christian Pelletier,

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Caroline Toupin,

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)

Karine Verreault,

Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs (FQCCL)

ANNEXE 2

Fiches régionales

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
BAS-ST-LAURENT (01)	mardi 3-11-2015	115

Personne répondante pour la région Julie Proulx, TROC du Bas-Saint-Laurent

Regroupement organisateur des audiences de la Commission TROC du Bas-Saint-Laurent

Commissaires

- Suzanne Tremblay, ex-députée du Bloc Québécois
- Louise Castonguay, femme engagée du milieu communautaire depuis une vingtaine d'années
- Normand Gilbert, commissaire national (RQ-ACA), coordonnateur au RQ-ACA

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Centre femmes de la Vallée de la Matapédia
- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent
- Comité logement Rimouski-Neigette
- CALACS de Rimouski
- CDC du KRTB;
- Action Populaire Rimouski-Neigette
- Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Centre Femmes de Rimouski
- Centre de femmes du Témiscouata
- En tout CAS
- Pro-Jeune-Est Rimouski-Neigette

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Bas-St-Laurent>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
CAPITALE NATIONALE (03)	MARDI 17-11-2015	30

Personne répondante pour la région

Julie Bellavance, ROC 03

Regroupement organisateur des audiences de la Commission

ROC 03

Commissaires

- Ann Gingras, présidente du Comité exécutif de la CSN Québec et Chaudière-Appalaches
- Vicky Brazeau, directrice du ROC 03
- Normand Gilbert, commissaire national (RQ-ACA), coordonnateur au RQ-ACA

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Atout-lire
- Cuisine Collective Beauport
- Maison des jeunes l'Atôme de Stoneham
- Marée des mots
- Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec (ROSE du Nord)
- Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12)

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Action-Chômage Québec
- Auto-Psy (région de Québec)
- Entraide-Parents
- ESPACE région de Québec
- Maison de Marthe
- Maison de la Famille Louis-Hébert
- Maison des Jeunes de Boischatel
- Maison des jeunes Le Cabanon de Lac-Beauport
- MIELS-Québec
- Passage (le)
- SQUAT Basse-ville

Lien pour trouver des articles et des photos

<https://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Capitale nationale>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
MAURICIE (04)	mercredi 18-11-2015	35

Personne répondante pour la région Jean Brouillette, CDC des Chenaux

Regroupements organisateurs des audiences de la Commission

- Centre de formation communautaire de la Mauricie
- Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie
- CDC des Chenaux
- CDC Mékinac
- CDC de Trois-Rivières
- CDC du Haut St-Maurice

Commissaires

- Breen LeBoeuf, chanteur et musicien
- Marie-Josée Magny, directrice générale du Carrefour d'aide aux non-syndiqué-e-s
- Céline Métivier, commissaire nationale (RQ-ACA), agente de recherche au RQ-ACA

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Association des cardiaques de la Mauricie
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées des Chenaux
- Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire
- Centre Roland-Bertrand
- Cité des mots
- Comité logement de Trois-Rivières
- ESPACE Mauricie
- Familles d'appui et intervention pour un réseau d'entraide (Ressource FAIRE)
- Inter-CDC de la Mauricie
- Mouvement d'action solidaire des sans-emploi des Chenaux

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Association de la fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Trois-Rivières
- CALACS Entraid'Action
- Carrefour d'aide aux non-syndiqué-e-s
- Centre d'activités populaires et éducatives
- Centre d'éducation populaire de Pionte-du-Lac
- Centre de formation communautaire de la Mauricie
- Comité pour la défense des droits sociaux La Tuque
- Corporation de développement communautaire Mékinac
- Défis-Jeunesse du Haut St-Maurice Inc.
- Inter-Corporation de développement communautaire de la Mauricie
- Les Cuisines collectives de Francheville
- Maison des jeunes - Alternative jeunesse
- Maison L'Entr'Amis
- Mouvement Action-Chômage Trois-Rivières
- Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie
- Ressource Parent-Ailes

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Mauricie>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
MONTRÉAL (06)	lundi 2-11-2015	400

Personne répondante pour la région

Bruno Laprade, Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission

- Coalition montréalaise pour la survie des services publics (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal, Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain Laval, Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal
- Action-Gardiens
- CDC Solidarités Villeray
- Maison Passages
- Maison Tangente
- RACOR en santé mentale
- Réseau d'Aide aux Personnes Seules & Itinérantes de Montréal

Commissaires

- Léa Cousineau, ex-conseillère municipale et première femme au comité exécutif de la Ville de Montréal
- Michel Parazelli, professeur en travail social à l'Université du Québec à Montréal;
- Laurence Lagouarde, commissaire nationale (RQ-ACA), agente de liaison à la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Intercep (les centres d'éducation populaire de Montréal)
- Mouvement PHAS (personnes handicapées pour l'accès aux services)
- Centre des femmes solidaires et engagées
- Service d'entraide Passerelles
- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
- Comité logement Ville-Marie
- Groupe de recherche et d'intervention psychosociale Montréal
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
- Maison Tangente
- Centre de solidarité lesbienne
- La Clé des champs, réseau d'entraide pour personnes souffrant de troubles anxieux
- Maison d'Aurore
- Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Association québécoise des personnes aphasiques
- Centre des femmes de Rivière-des-Prairies
- Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
- Au bas de l'échelle
- Comité logement du Plateau Mont-Royal
- Écho des femmes de la Petite Patrie
- Motivation-Jeunesse 16-18 Inc.
- Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux
- Table régionale des centres de femmes de Montréal-Laval

Sujets des ateliers de la Off-Commission (la même journée dans une autre salle) :

- Réforme du droit associatif
- Situation des centres d'éducation populaire
- Réorganisation et compressions : impacts en santé et services sociaux
- Enjeux en défense collective des droits
- Projet de loi 56 : les OSBL ne sont pas des lobbys
- PPP sociaux : privatisation de la lutte à la pauvreté

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Montréal>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
OUTAOUAIS (07)	12-01-2016	86

Personne répondante pour la région Alex Grenier, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l’Outaouais

Regroupements organisateurs des audiences de la Commission Table régionale des organismes communautaires autonomes de l’Outaouais

Commissaires

- Dominic Foisy, directeur du département de travail social à l’Université du Québec en Outaouais
- Liliane Bertrand, organisatrice communautaire et bénévole auprès de nombreux organismes communautaires autonomes
- Martin Bécotte, commissaire national (RQ-ACA), directeur de la Fédération régionale des OSBL d’habitation de la Montérégie et de l’Estrie

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- ESPACE Outaouais
- Centre d’intervention en abus sexuels pour la famille
- Jeunesse Idem
- Association de solidarité et d’entraide communautaire de la Haute-Gatineau
- Regroupement des associations de personnes handicapées de l’Outaouais
- Carrefour Jeunesse Emploi de l’Outaouais
- Le Gîte ami
- Maison Réalité
- Association québécoise des droits des personnes retraitées et préretraitées de l’Outaouais
- Association de l’Ouille de l’Outaouais
- Centre d’intervention et de prévention en toxicomanie de l’Outaouais
- Regroupement des OSBL d’habitation et d’hébergement avec support communautaire en Outaouais
- Collectif régional de lutte à l’itinérance - Outaouais
- Action Santé Outaouais
- Les habitations partagées de l’Outaouais
- Centre d’aide 24/7
- Association coopérative d’économie familiale de l’Outaouais
- L’Association de solidarité et d’entraide communautaire de la Haute-Gatineau

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Atelier de formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation
- Trait d’Union Outaouais inc.
- Donne-Toi une chance
- Maison d’hébergement pour elles des Deux Vallées
- Les Enfants de l’Espoir de Hull
- Boulev’Art de la Vallée
- Maison de l’Amitié de Hull
- Maison communautaire Daniel-Johnson
- L’appart Adojeunes
- Table ronde des organismes volontaires d’éducation populaire de l’Outaouais
- Table régionale des organismes communautaires autonomes de l’Outaouais

Témoins de l’ACA ayant fait une présentation aux audiences :

- Marc Sarrazin
- Jean-Pierre Deslauriers
- Jocelyne Lévesque

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Outaouais>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)	lundi 23-11-2015	25
Personne répondante pour la région	Dominique Jollette, Centre d'animation, de formation et d'accompagnement	
Regroupements organisateurs des audiences de la Commission	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'animation, de formation et d'accompagnement • Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue • Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue 	
Commissaires	<ul style="list-style-type: none"> • Daniel Thomas, professeur en travail social à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue • Christine Doré, travailleuse au Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue • Céline Métivier, commissaire nationale (RQ-ACA), agente de recherche au RQ-ACA 	
Organismes ayant fait une présentation aux audiences	Autres organismes ayant déposé un mémoire	
<ul style="list-style-type: none"> • Concept Alpha de Rouyn-Noranda • Regroupement des aidants naturels de Val-d'Or • Société canadienne de la sclérose en plaques, section Abitibi-Témiscamingue • Point d'appui, centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de Rouyn-Noranda • Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda • Centre d'animation, de formation et d'accompagnement • Ressource d'aide et d'information en défense des droits en santé mentale Abitibi-Témiscamingue • Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue • Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue • Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue 	<ul style="list-style-type: none"> • Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue • Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de Rouyn-Noranda • Centre Entre-Femmes • Société Alzheimer Rouyn-Noranda/Témiscamingue • Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue • ESPACE Abitibi-Est • Le Pilier, association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue • Le Portail et la Rescousse, organismes d'aide à l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale 	
Lien pour trouver des articles et des photos	http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Abitibi-Témiscamingue	

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
CÔTE-NORD (09)	mercredi 20-01-2016	13

Personne répondante pour la région Michel Savard, Table des groupes populaires de la Côte-Nord

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission Table des groupes populaires de la Côte-Nord

Commissaires

- Daniel Naud, auteur et personnalité régionale
- Michel Savard, coordonnateur de la Table des groupes populaires de la Côte-Nord
- Normand Gilbert, commissaire national (RQ-ACA), coordonnateur au RQ-ACA

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Cité des Bâisseurs
- Grain de Soleil
- TROC Côte-Nord
- CALACS de Sept-Îles
- Centre de Femmes de Baie-Comeau

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Apic Côte-Nord
- Centre de Femmes de Forestville
- Maison des Femmes de Baie-Comeau
- Carrefour Familial de Chute aux Outardes

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Côte-Nord>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (11)	mercredi 30-09-2015	76

Personne répondante pour la région Véronique Allard, Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine

Commissaires

- Philippe Garon, artiste engagé de la Gaspésie
- Geneviève Giguère, coordonnatrice du Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
- Normand Gilbert, commissaire national (RQ-ACA), coordonnateur au RQ-ACA

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- CALACS La Bôme-Gaspésie
- Plaisir des mots
- Maison des jeunes de Carleton
- Droits et Recours en santé mentale Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
- Table de concertation en sécurité alimentaire Gaspésie Îles-de-la-Madeleine
- Maison de la famille de Bonaventure
- Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Monts
- Organismes des Îles-de-la-Madeleine
- Convergence

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Les Centres de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- Centre Accalmie
- Association de l'autisme de l'Est du Québec
- Association des personnes handicapées Action Chaleurs
- Association des TCC et ACV Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
- Association Épilepsie Gaspésie-Sud
- Association la Croisée
- Les Bouts de papiers de la Haute-Gaspésie
- Le Centre Louise Amélie
- Enfantaisie
- L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement
- L'Éclaircie
- Maison à Damas
- Carrefour Ressources
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
CHAUDIÈRE-APPALACHES (12)	vendredi 30-10-2016	75

Personne répondante pour la région Marie-Claire Jean, Table régionale des organismes communautaires Chaudière-Appalaches

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission

- Table régionale des organismes communautaires Chaudière-Appalaches
- Corporations de développement communautaire (INTER-CDC) de Chaudière-Appalaches

Commissaires

- Marie-Claire Jean, directrice de la Table régionale des organismes communautaires Chaudière-Appalaches
- Alain Grenier, président de la Commission scolaire Côte-sud
- Christian Pelletier, commissaire national (RQ-ACA), coordonnateur au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Action Jeunesse Côte-Sud
- La Passerelle, groupe d'aide et d'entraide en santé mentale
- Groupes populaires en alphabétisation de Chaudière-Appalaches :
 - ABC Lotbinière
 - Alpha Bellechasse
 - Alpha Entraide des Chutes de la Chaudière
 - Alphare
 - Apprendre Autrement
 - Groupe Alpha des Etchemins
 - Groupe en alphabétisation de Montmagny-Nord
 - L'ABC des Hauts Plateaux
- Les Frigos pleins de Bellechasse
- Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches
- Organismes en soutien aux proches aidants de Chaudière-Appalaches:
 - Centre d'action bénévole Beauce-Etchemin
 - Regroupement des proches aidants de Bellechasse
 - Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière
 - Service de soutien aux proches aidants Lévis et St-Lambert
 - Service d'entraide de Breakeywill
- La Barre du jour
- Regroupement des organismes communautaires Famille de Chaudière-Appalaches
- Les plateaux d'insertion de Bellechasse
- ACEF-Appalaches-Beauce-Etchemins

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Corporation de développement communautaire de Bellechasse
- Association canadienne pour la santé mentale Chaudière-Appalaches
- À Tire-d'Aile C.A.L.A.C.S.
- Comité de défense des droits sociaux de Lotbinière
- Groupe d'Accompagnement Jonathan
- Le Bercail

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Chaudière-Appalaches>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
LAVAL (13)	mercredi 21-10-2015	40

Personne répondante pour la région Amélie Lafortune, CDC-TROC de Laval

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission CDC-TROC de Laval

Commissaires

- Marc Longchamps, coordonnateur à la CDC-TROC de Laval
- Marie-Andrée Gauthier, commissaire nationale (RQ-ACA), agente de recherche et de développement, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Groupe Alpha Laval
- Table de concertation lavalloise en condition féminine
- Table de concertation des organismes communautaires famille de Laval
- Association de loisirs pour personnes handicapées psychiques de Laval
- Centres des femmes de Laval
- Maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- Association lavalloise pour le transport adapté
- L'En-droit de Laval

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- La Parentèle de Laval
- Regroupement des organismes de promotion des personnes handicapées de Laval
- Sida-vie

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Laval>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
LANAUDIÈRE (14)	mardi 19-01-2016	91

Personne répondante pour la région Maya Fernet // TROC Lanaudière

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission TROC Lanaudière

Commissaires

- Andrée St-Georges, directrice à Culture Lanaudière
- Simon Paquin, chef de l'information/journaliste-animateur à la Télévision Régionale
- Marie-Ève Beaumier, coordonnatrice du Forum jeunesse Lanaudière
- Marie-Andrée Gauthier, commissaire nationale (RQ-ACA), agente de recherche et de développement, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Groupe populaire Déclit
- Action Dignité Lanaudière
- Coopérative de services multiples de Lanaudière
- Association sclérose en plaques de Lanaudière
- Cible Famille Brandon
- Action Famille Lavaltrie
- Centre de Femmes Montcalm
- Le Vaisseau D'Or (des Moulins)
- Jardins du méandre
- Les répits de Gaby
- Société de l'autisme région Lanaudière
- Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière
- Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière
- Comité défense collective des droits de Lanaudière
- Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière
- Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière
- Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière
- AQDR Brandon
- Action Logement Lanaudière
- Association des travailleurs et travailleuses accidentés de Joli-Mont
- Association des travailleurs et travailleuses accidentés du Matawin
- La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Maison populaire de Joliette
- Centre régional de formation de Lanaudière
- Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière
- Société Alzheimer de Lanaudière
- Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ) - Secteur des MRC de L'Assomption et des Moulins
- La Rescousse Amicale
- Les Répits de Gaby
- Organisation de la communauté anglophone de Lanaudière
- Le Réseau des aidants naturels d'Autray
- Association des Sourds de Lanaudière
- Défi-Famille Matawinie
- Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière
- Maison de Parents de la Matawinie Ouest
- L'Envol
- Maison Parent-Aise
- Les Amis de la déficience intellectuelle rive-nord
- Parrainage civique Lanaudière
- Le Réseau
- La Joujouthèque Farfouille
- Avec des Elles
- Place Jeunesse Berthier
- Maison des jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette
- Centre de prévention du suicide de Lanaudière
- Maison de la famille La Parenthèse
- Centre de F.A.M. des Moulins
- Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière
- CALACS La Chrysalide
- Pleins droits de Lanaudière
- Regroupement des centres d'action bénévole de Lanaudière
- Action Famille Lavaltrie
- Auberge du coeur Accueil Jeunesse Lanaudière
- Association un Coeur Pour Tous Lanaudière
- La maison des jeunes de Repentigny
- Corporation les enfants de ma rue
- Mairaines Coup de Pouce

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Lanaudière>

Région	Date	Nombre de personnes ayant participé
MONTÉRÉGIE (16)	mardi 18-11-2015	65

Personnes répondantes pour la région

- Martin Bécotte, Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie
- Josée Harnois, TROVEP Montérégie

Regroupement(s) organisateur(s) des audiences de la Commission

- Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie
- TROVEP Montérégie
- CDC Roussillon
- Entrée chez soi Brome Missisquoi
- Regroupement des assistés sociaux du Bas-Richelieu

Commissaires

- Christian Vanasse, humoriste, auteur et membre des Zapartistes
- Claudine Laurin du Réseau québécois des OSBL d'habitation du Québec
- Caroline Meunier, commissaire nationale (RQ-ACA), Responsable au développement d'analyses et de stratégies au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- FROHME
- Auberge sous-mon toit
- Héritage Saint-Bernard
- L'Élan des jeunes
- Entrée Chez-soi
- Collectif des droits de la Montérégie
- L'Éveil
- Groupe Ambioterra
- Carrefour Familial Richelieu
- ACEF du Haut Saint-Laurent
- ACEF Rive-Sud
- Comité logement Rive-Sud
- La Re-Source
- CDC Roussillon
- TROCM
- Trovep Montérégie

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Benado, organisme de justice alternative
- La Maison du Goéland
- L'Écrit Tôt de Saint-Hubert
- Les toits d'Émile
- Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Châteauguay
- La maison d'hébergement L'Égide (2e étape)
- L'Accolade Santé mentale
- L'Avant-garde groupe d'entraide et d'éducation populaire qui oeuvre en santé mentale
- Regroupement des assistés sociaux du Bas-Richelieu
- Action Plus Brome Missisquoi
- Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains
- Les Habitations La Petite Prairie
- Les Habitations la Rémoise
- La Résidence Grandiloise
- Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel CALACS) La Vigie

Lien pour trouver des articles et des photos

<http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Montérégie>

	Date	Nombre de personnes ayant participé
REGROUPEMENTS ET ORGANISMES NATIONAUX	2-02-2016	26

Regroupement organisateur des audiences de la Commission

RQ-ACA

Commissaires

- Marilyn Bastien, comédienne et porte-parole de la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome
- Michel Parazelli, professeur en travail social à l'Université du Québec à Montréal
- Eliana Sotomayor, chargée de cours à l'École de service social de l'Université de Montréal et co-auteur de l'ouvrage Le Comité aviseur de l'action communautaire autonome. Dix ans de luttes pour la reconnaissance

Organismes ayant fait une présentation aux audiences

- Conseil québécois du loisir
- Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
- Fédération québécoise des organismes communautaires Famille
- Réseau québécois des OSBL d'habitation
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire
- Coalition des organismes communautaires autonomes de formation
- Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec
- Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
- Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
- Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec
- Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Autres organismes ayant déposé un mémoire

- Au bas de l'échelle
- Coalition des associations de consommateurs du Québec
- Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec
- Jeunesse ouvrière chrétienne nationale du Québec
- Regroupement des organismes ESPACE du Québec

Lien pour trouver des articles et des photos

[http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Rencontre des regroupements et organismes nationaux](http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Rencontre%20des%20regroupements%20et%20organismes%20nationaux)

AUTRES ACTIONS

Région	SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02)
Activité(s)	Évènement régional
Date	27-01-2016
Nombre de personnes présentes	50
Personne répondante	Nancy Bouchard, TROC-02
Sujet(s)	<ul style="list-style-type: none">• Présentation des résultats d'un sondage portant sur les sujets traités par la Commission populaire pour l'ACA, répondu par 86 groupes de la région• Présentation d'une vidéo sur les critères de l'ACA et d'un guide d'accompagnement permettant aux groupes de s'auto-évaluer
Lien pour articles, photos, vidéo	http://mobilisationaca.com/campagne/nouvelles-des-regions/#Saguenay-Lac-Saint-Jean

Région	ESTRIE (05)
Activité(s)	Sondage auprès des organismes avec les mêmes questions que celles de la Commission populaire pour l'ACA
Personne répondante	Claudelle Cyr, ROC de l'Estrie
Organismes participants (14)	Azimut Nord Centre des Femmes de la MRC du Haut-Saint-François, La Passerelle Maison des jeunes de Waterville: Les Pacifistes L'ARCHE de l'Estrie Famille Espoir CDC du Granit Élixir ou l'assuétude d'Ève inc. Animation Jeunesse Haut-Saint-François Spot Jeunesse de Sherbrooke Caucus estrien CALACS - Agression Estrie La Maison Caméléon de l'Estrie Association Épilepsie-Estrie inc. CDC des Sources - Alain Roy

Région	LAURENTIDES (15)
Activité(s)	Invitation auprès des organismes à remplir le formulaire (mémoire)
Nombre de personnes présentes	
Personne répondante	Sophie Gilbert, ROC Laurentides
Organismes participants	Échelon des Pays-d'en-Haut Maison d'hébergement jeunesse la parenthèse

Région	CENTRE DU QUÉBEC (17)
Activité(s)	Sondage auprès des organismes avec les mêmes questions que celles de la Commission populaire pour l'ACA
Nombre d'organismes ayant répondu au sondage	42
Personne répondante	Nancy Lagacé, CDC Drummond



LES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME : ENTRE ENGAGEMENT ET ÉPUISEMENT

Rapport en suivi de la
Commission populaire
pour l'action communautaire autonome (ACA)
Octobre 2016